

## TFE 2019 (LBARC2200) – LOCI Bruxelles

Titre :	S'approprier son logement social par les espaces de transition Inventaire de dispositifs par l'analyse de cas d'étude
Etudiante :	Louise le Maire
Copromoteur-expert :	Louise Carlier
Copromoteur 2 :	Geoffrey Van Moeseke
Copromoteur 3 :	Benoît Thielemans
Date de présentation :	Mardi 18 juin 2019

### Résumé

Le travail suivant traite de l'appropriation du logement dans le cadre spécifique des logements sociaux. L'homme oscillant en permanence entre espaces publics, collectifs et intimes, l'analyse se porte particulièrement sur ces nœuds qui existent, autant dans l'habitat collectif que dans les maisons individuelles. Ce sont les espaces d'entre-deux, de transition ou encore intermédiaires.

Le but de ce travail est d'effectuer, par l'analyse de cas d'étude (observations et enquêtes auprès des locataires), un inventaire de dispositifs permettant d'effectuer ces transitions et ainsi permettre à chacun de se sentir bien chez soi. Cette appropriation est étudiée autant dans la manifestations matérielles que dans les relations avec les autres.

### Mots-clés

Appropriation de l'espace, logement social, espace de transition, espace vécu, espace public, espace privé, interaction sociale, intimité



## S'APPROPRIER SON LOGEMENT SOCIAL PAR LES ESPACES DE TRANSITION

Inventaire de dispositifs par l'analyse de cas d'étude

S'approprier son logement social par les espaces de transition

Inventaire de dispositifs par l'analyse de cas d'étude

**Travail de fin d'étude de**

Louise le Maire

**Co-promoteurs**

*Geoffrey Van Moeseke*

*Benoit Thielemans*

**Expert**

*Louise Carlier*

**Année académique**

2018-2019

Université Catholique de Louvain  
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (Site de Bruxelles)



## Remerciements

Je tiens à remercier mes co-promoteurs, Geoffrey Van Moeseke et Benoit Thielemans, pour leurs suivis et leurs conseils autant concernant le projet d'architecture que la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également ma promotrice-experte, Louise Carlier, pour son approche de sociologue, sa disponibilité et ses remarques.

Je remercie également toutes les familles qui m'ont ouvert la porte de leur foyer lors des interviews et qui ont ainsi permis la réalisation de ce travail.

Enfin, je remercie mes parents pour leur soutien inconditionnel tout au long de mes études.



Remerciements .....	4
I. Introduction.....	10
II. Notion d'appropriation .....	12
III. Enjeux.....	16
A. Accès au logement.....	16
B. Le choix de son logement .....	18
C. Notion de permanence .....	19
IV. La notion d'espace de transition.....	22
A. Concepts fondamentaux.....	22
1. <i>L'homme et l'espace</i> .....	22
2. <i>Précision de la notion d'espace de transition</i> .....	23
3. <i>Retour historique</i> .....	24
a) Prolongation de la voie publique.....	24
b) Le prolongement du logis.....	25
4. <i>Multipllicité des pôles</i> .....	25
B. Présentation des cas d'étude .....	28
1. <i>La Savonnerie Heymans</i> .....	30
2. <i>Rue Bruyn</i> .....	32

3.	<i>Avenue Quatre-vents</i> .....	34
4.	<i>Avenue Philippe Thomas</i> .....	36
C.	Transition de la vie intime à la vie familiale.....	38
1.	<i>Distribution au sein du logement</i> .....	38
a)	Dualité d'espace .....	38
a)	Pallier des chambres.....	42
b)	La pièce en plus.....	44
D.	Transition de la vie familiale à la vie collective .....	46
1.	<i>Le logement</i> .....	48
a)	Entrée du logement.....	48
b)	Terrasses, balcons et jardins .....	50
i.	Gestion et image .....	50
ii.	Rapport de proximité .....	56
2.	<i>Le bâtiment</i> .....	58
a)	Les lieux partagés.....	60
iii.	La coursive .....	60
iv.	Le palier .....	63
v.	Le hall d'entrée .....	64
b)	Les lieux collectifs .....	65
E.	Transition de la vie collective à la vie publique.....	68
1.	<i>Abords, proximité et vues</i> .....	68
a)	<i>Maison porte-sur-rue</i> .....	69
(i)	Entrée .....	69
(i)	Abords et vues.....	71
b)	Immeuble collectif .....	74
vi.	Abords et vues.....	74

V.	Conclusion.....	78
VI.	Annexes .....	82
A.	Plans.....	82
B.	Interviews.....	90
VII.	Bibliographie .....	106



## I. Introduction

« L'espace réel est celui de la pratique sociale »<sup>1</sup>  
(Henri Lefebvre)

Cet essai vise à se pencher sur différentes notions comme l'« appropriation » et les « espaces de transition ». Malgré le grand nombre d'ouvrages traitant ces thèmes, ces notions restent si complexes qu'il est encore parfois difficile de comprendre les réels enjeux. En effet, il s'agit avant tout de relier l'architecture, par l'analyse des espaces, et la sociologie, par l'analyse des comportements humains. Nous essayerons de comprendre comment les transitions spatiales peuvent influencer la qualité de vie des usagers par l'appropriation de ceux-ci, et comment elles peuvent être favorables à la rencontre et au développement de relations interpersonnelles entre ces usagers.

Nous tenterons, dans un premier temps, de définir des concepts théoriques, de comprendre l'existence de certaines transitions auxquelles est confronté l'Homme dans l'habitat et son environnement. L'appropriation, c'est-à-dire comment une personne ou un groupe va s'approprier un lieu, va dépendre, entre-autre, de la qualité de celles-ci. Nous étudierons les mécanismes qui les régissent et la nécessité de les traiter avec l'extrême finesse qui caractérise l'architecte.

Nous analyserons ensuite divers cas sélectionnés dans le cadre de ce mémoire, dans le but d'identifier quels dispositifs peuvent être mis en place pour gérer ces transitions et observer l'appropriation qui en découle. Cette partie a pour objectif de former un inventaire qui sera utilisé pour la réalisation du projet d'architecture.

---

<sup>1</sup> Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, 4. éd, Ethnosociologie (Paris: Éd. Anthropos, 2000).



## II. Notion d'appropriation

Parler d'appropriation de l'espace, c'est tout d'abord remettre l'homme au centre de l'architecture et essayer de comprendre sa relation avec l'espace. S'approprier un lieu, c'est lorsque l'on ne se loge plus uniquement mais que l'on commence à habiter. Bien que l'appropriation soit liée étymologiquement à la notion de propriété, il s'agit en réalité de deux notions qui s'opposent. Ce terme trouve son fondement dans l'idéologie Marxiste, suivie ensuite par celle d'Hegel. Ces deux philosophes l'entendent comme l'opposition à l'aliénation, qui est vue comme la dépossession des moyens de production et de subsistance. La réappropriation collective est alors le moyen principal d'émancipation. Cet idéal Marxiste vaut également, selon Ripoll et Veschambre, pour la reconquête de l'espace public par les classes ouvrières. On pense notamment à l'éviction des classes populaires en périphérie (Fabrice Ripoll, Vincent Veschambre). Néanmoins, Henri Lefebvre est le premier à évoquer le concept d'appropriation comme élément de définition du quotidien. En effet, il la relie à la notion d'usage par cette idée que lorsqu'« un espace naturel est modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie »<sup>2</sup>. Elle donne un contenu à l'habiter en tant qu'adaptation de son espace par le groupe familial et peut s'élargir à la ville comme œuvre qui doit être réappropriée collectivement.

Lefebvre fait alors la distinction entre l'espace *conçu*, l'espace *perçu* et l'espace *vécu*, qu'il appellera la triplicité de l'espace.

L'espace *conçu* est celui « *des savants : des planificateurs, des urbanistes, des technocrates* ». *Ce sont les représentations de l'espace, liées aux rapports de production, l'ordre* »<sup>3</sup>

L'espace *perçu* est relié à la pratique spatiale. « *Elle associe étroitement dans cet espace la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et les réseaux reliant les lieux de travail, de la vie privée, des loisirs)*. *La pratique*

---

<sup>2</sup> Lefebvre.

<sup>3</sup> Lefebvre.

*spatiale moderne se définit donc par la vie quotidienne d'un habitant HLM en banlieue, cas-limite et significatif... Une pratique spatiale doit posséder une certaine cohésion, ce qui ne veut pas dire une cohérence »<sup>4</sup>*

L'espace vécu est celui « des habitants, des usagers mais aussi de certains artistes »<sup>5</sup>

Cette appropriation résultant du passage entre l'espace conçu et l'espace vécu par l'usage de celui-ci, se fait, pour Veschambre en deux catégories : celle relative au matériel et l'autre étant symbolique.

L'appropriation matérielle peut être exclusive ou privative dans le sens du monopole qui se traduira par une clôture de l'espace. Elle peut être aussi fonctionnelle dans le sens de l'usage autonome qui se traduira par de l'aménagement, de grandes ou petites transformations ou du modelage.

Tandis que l'appropriation symbolique peut, elle, être cognitive c'est-à-dire intériorisée, familiarisée, affective par l'attachement aux lieux et existentielle où on ressent le sentiment d'être à sa place chez soi (Fig. 1).

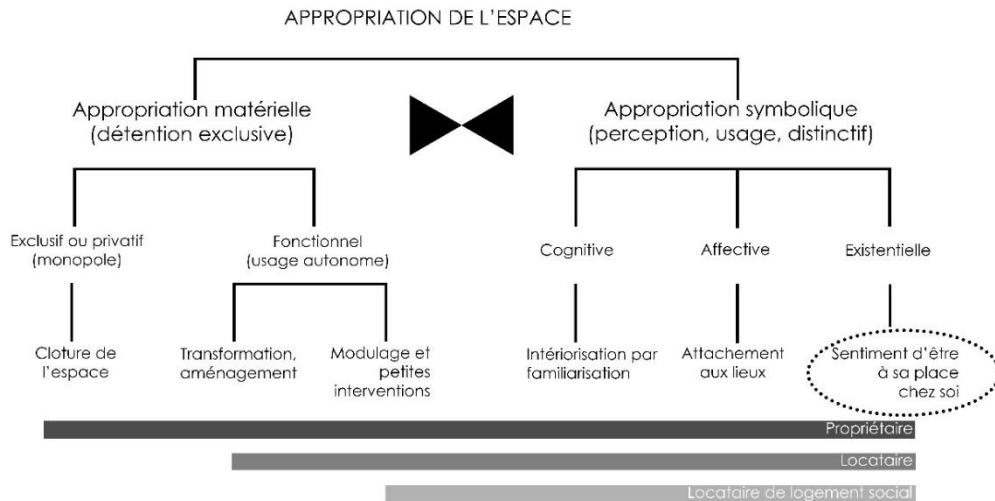


Fig. 1 : Schéma personnel de la théorie de Veschambre.

<sup>4</sup> Lefebvre.

<sup>5</sup> Lefebvre.

Se sentir à sa place chez soi est un sentiment complexe qui prend en compte l'espace, vu, comme énoncé précédemment, sous l'angle de l'usage, ainsi que les relations que l'on tient avec les autres. Les usages, des objets et des espaces, sont eux dictés, d'une part, par des repères collectifs, dont les coutumes, qui répondent à des normes sociales, l'utilisation qui suit un mode d'emploi et la consommation relative à la fonction d'utiliser. Mais les usages sont, d'une autre part, dictés par le maniement qui est propre à chacun, c'est-à-dire, le rapport de proximité entre, comme l'objet devenant le prolongement de la main, le corps qui bouge dans l'espace et où l'espace devient la continuité du corps.

Et cela passe évidemment aussi par les relations à autrui en distinguant l'intime qui est le lieu de soin du corps et du repli personnel, par la communauté avec qui on entretient des relations durables et prévisibles et l'étranger, l'inconnu, le public qui nous oppose à de micro événements inattendus et de furtifs affrontements. On va devoir, dans ces circonstances, faire preuve de maîtrise de soi. Le maintien de soi dans le public va pouvoir exister s'il y a une zone de repli qui est l'intime (Marc Breviglieri, 2002).

« La compréhension de l'environnement dans lequel il se trouve et la capacité à pouvoir s'y projeter permet à l'utilisateur de s'approprier l'espace à sa manière. »<sup>6</sup> (J-R Pigeon, 2013)

On remarque que tous les citoyens ne sont pas égaux face à l'appropriation de l'espace. Normalement, le logement est une extension de soi, de sa personnalité qui prend en compte plusieurs facteurs tel que la situation familiale, les origines, la culture, etc. Lorsque l'on est propriétaire d'un bien, on dessine ou transforme son logement à son image. Lorsque l'on est locataire, on le module. Dans le cas des logements sociaux, une appropriation matérielle par de légères transformations réversibles ou dans la liberté d'usage est possible ainsi qu'une appropriation symbolique (fig.1).

---

<sup>6</sup> Jean Raphaël Pigeon, « Entre-espace, Les transitions spatiales comme moteur de conception en habitation collective à Rimouski » (Université Laval Architecture, 2013), [https://www.arc.ulaval.ca/files/arc/PIGEON\\_JEAN-RAPHAEL-15.44.011.pdf](https://www.arc.ulaval.ca/files/arc/PIGEON_JEAN-RAPHAEL-15.44.011.pdf).



### III. Enjeux

En plus de cela, il y a quelques facteurs qui vont freiner l'appropriation des populations en situation de précarité notamment la difficulté de l'**accès** aux logements, le **non choix** de son logement, les **réglementations** et la **stabilité précaire** des baux qui vont entraîner cette difficulté d'appropriation. Celle-ci même qui va se traduire par de la dégradation, de la honte et du non- investissement dans les rapports sociaux. Il s'agit donc de la situation la plus emblématique.

#### A. Accès au logement

L'accès au logement pour les personnes les plus fragilisées est de plus en plus compliqué en Belgique. En effet, le marché privé n'étant soumis à aucune réglementation concernant les loyers, les prix montent tant qu'il y a des gens pour payer. Le fossé se creuse et de plus en plus de personnes passent du côté des personnes « précarisées » ou « fragiles ». De plus, sur le marché locatif privé, les personnes précarisées font souvent face à des facteurs d'exclusion liés aux revenus, à l'origine, à la couleur de peau, etc. Tant la Commission de la Protection de la Vie Privée que le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ont émis un avis sur les renseignements superflus qui sont parfois demandés par des propriétaires et qui sont susceptibles d'entraîner des discriminations (Unia, domaines d'action).

Les pouvoirs publics ont alors développé, dans certains pays, des marchés parallèles (logement social) soumis à une réglementation spécifique (Habitat et Participation ASBL). Lorsque l'on rentre dans les conditions d'admission pour obtenir un logement social, le parcours du combattant ne fait que commencer. Selon le Service de Lutte contre la Pauvreté et la Précarité et l'Exclusion Sociale, la Belgique est un mauvais élève par rapport à d'autres pays européens car elle possède une faible proportion de logements sociaux par rapport au nombre de ménages : 5,6 % en Flandre, 5,3 % en Wallonie et 7 % dans la Région Bruxelles-Capitale (chiffres relatifs à fin 2015) (Anfrie M.-N. (coord.) et Gobert O., 2016).

Tableau 1 : Pourcentage de logements sociaux du secteur locatif par rapport au parc total de logements, quelques Etats membres de l'UE, 2015.

Pays-Bas	34,1
Autriche	26,2
Danemark	22,2
France	18,7
Royaume-Uni	17,6
Finlande	12,8
Irlande	8,7
Pologne	8,3
<b>Belgique</b>	<b>6,5</b>
Slovénie	6,4
Malte	5,5
Hongrie	4
Allemagne	3,9
Portugal	2
Luxembourg	1,6
Estonie	1,4
République tchèque	0,5
Lettonie	0,2

Source: OCDE, [La base de données sur le logement abordable](#)

En vue de ces faibles taux du parc locatif et du nombre sans cesse croissant de candidats-locataires, les listes d'attente sont très longues.

Tableau II.A.1 Nombre de logements sociaux loués et de ménages sur liste d'attente, 3 Régions, 2012-2016

	Flandre		Wallonie		Bruxelles-Capitale	
	loué	en attente	loué	en attente	loué	en attente
2012	137.561	107.090	98.294	37.983	35.883	37.050
2013	137.908	104.976	98.003	35.946	36.137	35.758
2014	139.071	120.504	98.082	39.083	36.377	39.939
2015	140.516	117.681	97.802	38.628	36.248	43.345
2016	142.981	137.177	101.589	39.464	36.117	39.153

Source : Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2017). Citoyenneté et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques. Rapport bisannuel 2016-2017, p. 93

## B. Le choix de son logement

Les listes d'attente pour obtenir un logement social sont très longues (cela peut aller jusqu'à 10 ans dans certains cas). Une stratégie régulièrement utilisée pour accélérer le processus est d'élargir un maximum sa zone géographique ainsi que le type de logement recherché (maison, appartement, habitat groupé).

Temps d'attente pour l'obtention d'un logement social en région Bruxelles-Capitale.

- Pour un studio : environ 7 ans
- Pour un appartement d'1 chambre : environ 7 ans
- Pour un appartement de 2 chambres : environ 8 ans
- Pour un appartement de 3 chambres : plus de 10 ans

Source : Le LOGEMENT BRUXELLOIS, <https://logementbruxellois.be/candidat/attribution/>

La conséquence de cela est l'attribution de logements adaptés sur des critères purement physiques basés sur la composition de ménages (nombre de chambres, mètres carrés, ...) mais totalement inadaptés sur beaucoup d'autres critères. Par exemple : une famille vivant en ville peut avoir une proposition de logement en pleine campagne où une voiture est nécessaire pour la vie quotidienne alors qu'elle n'en possède pas.

Une personne peut avoir une proposition se trouvant loin de son travail, de sa famille ou de ses amis, ce qui aura pour conséquence d'isoler fortement la personne seule, la mère célibataire, les très jeunes parents, et freiner leur insertion dans la société.

Lorsque la proposition a été faite par les organismes d'attribution, le candidat-locataire a évidemment le choix d'accepter ou de refuser s'il considère que le logement proposé ne lui convient pas. Ce choix est toutefois relatif lorsqu'on lit dans les critères d'attribution du Logement Bruxellois, que « si vous refusez le logement, vous devez motiver votre refus par écrit. (...) Seuls des motifs de refus impérieux seront pris en considération. Le maintien ou la radiation de votre demande vous sera ensuite communiqué par courrier »<sup>7</sup>. Si la radiation a lieu, le candidat-locataire doit attendre 6 mois avant de pouvoir réintroduire une demande et donc repartir tout en bas de la liste.

Les difficultés énoncées ci-dessus, et rencontrées par les locataires, les contraignent à n'avoir aucune prise sur la localisation de leur logement. L'environnement est pourtant très important dans l'appropriation de son logement car on n'habite pas uniquement son espace privé mais également les espaces collectifs, communs et publics, qui l'entourent : la cage d'escalier, l'allée de son immeuble, les jardins privés ou publics, le chemin parcouru chaque matin et chaque soir, celui qui relie l'habitat à l'épicerie, ... Un logement, même générique et/ou social, se trouve dans un environnement spécifique. Le sentiment de ne pas avoir choisi son logement ou son environnement est lui-même un facteur négatif dans l'appropriation.

### C. Notion de permanence

Un facteur important dans l'implication et le sentiment de responsabilité de son logement est l'assurance d'y rester (longtemps). L'attribution des logements sociaux est quelque chose d'assez volatile. En effet, les logements « prêtés » par l'Etat sont si rares qu'ils doivent être au maximum rentabilisés. Cela signifie que chaque logement doit être, à tout moment, parfaitement adapté en nombre à son ou ses occupants. Cela rend le contrat assez fragile puisqu'il peut être brisé dès lors que la composition de ménage change. Si le logement est suradapté à la composition de ménage, « *la famille se verra offrir une proposition d'un nouveau logement (qui peut être jusqu'à 15% plus cher que le loyer précédent)*. *Si la famille refuse, les raisons seront examinées et si les conditions de refus sont validées, un second*

---

<sup>7</sup> LOGEMENT BRUXELLOIS, « Attribution : Logement Bruxellois », consulté le 5 janvier 2019, <https://logementbruxellois.be/candidat/attribution/>.

*appartement pourra alors être proposé. Si la famille refuse à nouveau, un renon avec préavis de 6 mois risque de lui être envoyé. »<sup>8</sup>*  
(FEBUL, 2015)

Ressentir que le logement que l'on occupe est temporaire met une barrière à l'implication qu'on lui dédie. En effet, pourquoi investir (économiquement et affectivement) dans un lieu lorsque l'on sait qu'à la moindre séparation, envol d'un enfant, on risque de perdre son logement. Il n'y a alors pas de lien qui se crée avec ses voisins, on ne prend pas la peine de changer la couleur des murs du salon qu'on déteste, ...C'est lorsqu'on se dit qu'il y aura d'autres locataires après, que l'on fera moins d'effort et que l'on s'investira moins dans le logement.

---

<sup>8</sup> « FÉBUL (Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement », s. d., <https://www.febul.be/>.



## IV. La notion d'espace de transition.

### A. Concepts fondamentaux

#### 1. *L'homme et l'espace*

Pour comprendre la notion d'espace de transition, il est important de comprendre la relation que l'homme entretient avec l'espace qui l'entoure. Hall nous parle d'une multitude de bulles gravitant autour du corps, qui bougent et se déforment en fonction de l'environnement dans lequel il se trouve. Ces bulles, devenant le prolongement du corps, vont jouer le rôle de « petites sphères protectrices » (Hall, 1971) (Fig.2).

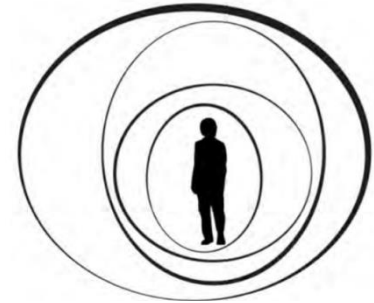


Fig. 2 : Interprétation de J.-R. Pigeon de la bulle personnelle de l'homme.

Nous retiendrons les 4 grandes catégories suivantes :

- La sphère intime : Celle-ci est réservée, d'une part, aux contacts avec l'amoureux et/ou ses enfants. Elle implique alors un échange sensoriel. D'autre part, elle est personnelle et sert à s'isoler des autres. Cette sphère se traduit en architecture par des lieux propices à ces relations intimes et aux rapports aux corps. Il s'agit principalement de la chambre à coucher et de la salle de bain.
- La sphère familiale : Celle-ci est réservée aux personnes proches que l'on connaît très bien et avec qui on se sent très confortable. Ce sont les personnes avec qui l'on partage son logement ou que l'on invite régulièrement comme par exemple la famille ou les amis proches. Cette sphère englobe principalement les pièces de vie et de séjour, ainsi que la cuisine.
- La sphère collective : Elle est utilisée au cours de négociations interpersonnelles ou à caractère plus formel. Ce sont les personnes qui forment la communauté de voisinage, ceux avec qui sont partagés les espaces collectifs d'un immeuble ou d'un même complexe. Comme le décrit Marc Breviglieri, on détient généralement des relations durables et prévisibles avec les personnes de cette communauté. Les lieux concernés sont, par exemple, les halls d'entrée, les coursives, les paliers, les jardins collectifs, espaces partagés et collectifs.
- La sphère publique : Elle est utilisée lors de discours oratoires. Elle comprend les personnes passantes dans la rue et font donc référence aux gens que l'on ne connaît pas. Cette sphère se situera dans l'espace

public et comprend donc les abords immédiats du bâtiment ainsi que l'environnement dans lequel il se trouve.

Ces différentes catégories traduisent l'importance d'un espace nécessaire à l'épanouissement de chaque sphère. La succession et l'emplacement des sphères vont déterminer le parcours architectural et les sphères vont se déformer au cours de ce parcours. Ce sont les transitions et les changements d'attitude, autant dans la relation entre le corps et l'espace qu'entre le corps et les autres corps. C'est ce même parcours de l'homme qui va rendre l'architecture vivante (Cousin, 1980 ;49) et notamment par la présence des espaces de transition dont « l'objectif est de bonifier les qualités spatiales des environnements desservis ». Mais la direction pratiquée par l'usager aura un impact sur son appréciation (Cousin,1980). Bien que le dispositif reste le même, s'il l'emprunte d'un sens ou dans l'autre, le ressenti ne sera pas égal, au même titre que d'un individu à l'autre également.

## 2. *Précision de la notion d'espace de transition*

La notion d'espace de transition naît de la rencontre de deux de ces sphères identifiées ci-dessus. Une pression particulière existe donc à ces endroits précis. Il s'agit, selon Michael Léonard, du passage d'un pôle à un autre. En effet, il évoque les concepts d'espaces positifs et négatifs. Un espace positif est un espace à l'échelle de l'homme. Celui-ci percevant les limites, il peut plus facilement s'approprier l'espace et l'espace peut alors être considéré comme un pôle. Ce qui se trouve autour de l'espace positif dans le bâtiment est alors considéré comme négatif. Michael Léonard précise également qu'un espace positif additionné à la présence d'un homme devient alors plus positif qu'un autre pôle positif du bâtiment. Un espace de transition est un espace qui fait paraître faisant partie autant d'un pôle positif que d'un autre alors qu'il ne fait en réalité partie d'aucun des deux. Il est comme flottant entre deux identités. Comme évoqué au dernier CIAM en 1959, « Etablir un « entre-deux » c'est réconcilier des polarités conflictuelles. Prévoir le lieu où elles peuvent se confronter et ainsi l'originalité et la dualité de ces phénomènes sont reconfirmées » (Dernier CIAM, [1959] 1961 : 27). La réconciliation de deux polarités peut être voulue comme une rupture claire. Elle sera généralement séparée par des parois et sera marqueur d'une pause, d'un arrêt. On incite la prise de conscience d'un changement d'état. La réconciliation peut être également voulue dynamique comme la rencontre floue de deux pôles et se qualifiera par un mouvement continu.

### 3. *Retour historique*

Mais cette notion propre d'espace intermédiaire, d'entre-deux, de seuil, n'a pas toujours existé dans le logement social. C'est une notion qui a évolué avec le temps en fonction des pressions dominantes et des intérêts publics et/ou privés. Au cours du temps, ces sujets ont été discutés dans deux lieux de débats sur l'habitat, les CIHBM, Congrès Internationaux d'Habitation à Bon Marché (1889-1913), et le CIAM, Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (1928-1959).

#### a) *Prolongation de la voie publique.*

A la fin 19<sup>ième</sup> siècle, ce qui se trouve entre la rue et le logement doit être considéré comme la prolongation de la voie publique dans le cadre d'habitat ouvrier. Cette idée naît d'abord de préoccupations hygiéniques. En effet, du à des défauts courants de conception et de construction des espaces, les communs sont considérés comme des foyers d'épidémies : pour les espaces liés à l'eau, aux dessertes extérieures et intérieures. Viennent ensuite les préoccupations morales de la bourgeoisie. Ces rencontres dans l'ombre et à l'abri des regards menacent la paix sociale car peuvent être assimilées à des complots ou à des regroupements politiques (communisme, socialisme, syndicalisme). Les espaces communs doivent donc être réduits au maximum et surtout ne permettre aucune relation avec le voisinage. Ce sont donc les maisons isolées en propriété privée qui sont privilégiées car la limite entre les domaines sont claires. Les blocs d'appartements ne sont acceptés que par obligation urbaine. La mise en pratique de la « prolongation de la voie publique » se concrétise par l'extériorisation des escaliers et des paliers. Ils sont bien éclairés et surtout à la vue de tous. Le règlement, lui, précise de « ne rien déposer dans les cours, escaliers, corridors, paliers, vestibules, passages de caves ou tout autre endroit de la maison non compris dans les lieux loués », « ne pas déposer de linge aux fenêtres », « ne faire aucun nettoyage dans les escaliers ou corridors », « ne rien jeter par les fenêtres », « ne rien faire qui soit de nature à gêner les autres locataires ou voisins » (Weber, CIHBM 5, 1900 : 44). Cette exposition excessive a pour but de garantir l'indépendance entre les logements.

Ces réflexions portent donc sur une stratégie de contrôler les couches populaires et d'une volonté de changer leur comportement. En effet, si cette population est habituée à vivre hors du logement, il faut désormais lui apprendre à vivre chez soi, et chez soi uniquement (Monique Eleb, 1994). Sans cette transition douce due aux espaces intermédiaires, il existe une très forte dualité entre le privé et le public où le logement est considéré comme le refuge à un environnement extérieur hostile, malsain et dangereux.

b) *Le prolongement du logis*

Cette notion apparaît dans la charte d'Athènes et inverse les tendances précédentes : il s'agit de la revalorisation de la vie collective et communautaire. La morphologie urbaine, la modernité et l'apparition de la « femme moderne » vont amener à un changement des habitudes en termes d'espace public. La rue étant considérée comme malsaine, les bâtiments vont s'en détacher pour offrir un espace vert et ensoleillé en leur pied. Par soucis de rationalité, la densité est privilégiée et la volonté de réduire les efforts et les distances subie par la femme moderne entraînent la mise en collectivité de certaines fonctions dans le bâtiment. Le logis ne s'arrête donc plus à la porte d'entrée mais se prolonge dans le bâtiment et autour de celui-ci.

C'est en 1953, que la notion d'« intermédiaire » vient réellement comme élément indispensable. Elle n'évoque plus uniquement la mise à disposition d'espaces collectifs mais de préparer un espace complexe de la vie quotidienne dès la sortie de son logement. On voit apparaître dans le CIAM 9, les mots « entre-deux », « seuil », « transition » ou encore « articulation ». Ils représentent l'« expression dialectique d'une dualité constante de l'habiter »<sup>9</sup> (A. Morel, B. Haumont, p.38).

4. *Multiplécité des pôles*

Comme vu précédemment, la notion de transition fait souvent référence aux caractéristiques intérieures et extérieures ainsi qu'à l'environnement privé ou public. Mais elle ne s'arrête pas là, en effet, lorsque nous sommes à l'intérieur d'un pôle, il y a toujours moyen d'être encore plus à l'intérieur. « La frontière avec le corps humain signifie la dernière étape à franchir. Ainsi, les transitions spatiales ne sont plus qu'une réponse aux dialectiques

---

<sup>9</sup> Bernard Haumont, Alain Morel, et Ann-José Arlot, éd., *La société des voisins: partager un habitat collectif*, Ethnologie de la France, cahier 21 (Paris: Maison des sciences de l'homme, 2005).

entre privé et public, intérieures et extérieures. À présent, il est possible d'effectuer des transitions au niveau de mêmes espaces, par exemple, intérieur et intérieur, privé et privé. »<sup>10</sup> (Pigeon, 2013)

Nous tenterons d'identifier, par l'analyse de cas d'étude, les dispositifs mis en place pour effectuer ces transitions. Et nous tenterons de déterminer, par l'observation et des enquêtes auprès des habitants, comment ceux-ci sont réellement vécus, autant dans les rapports sociaux que dans l'appropriation matérielle. Nous déterminerons trois grandes transitions pour notre analyse qui sont : **de la vie intime à la vie familiale, de la vie familiale à la vie collective** et **de la vie collective à la vie publique**. En entendant, que dans chaque passage d'un pôle à un autre, des sous-transitions existent.

---

<sup>10</sup> Pigeon, « Entre-espace, Les transitions spatiales comme moteur de conception en habitation collective à Rimouski ».



## B. Présentation des cas d'étude

Pour notre analyse, nous nous baserons sur quatre références principales qui sont : **La Savonnerie Heymans**, **Rue Bruyn**, **Avenue Quatre- vents** et **Avenue Philippe Thomas**. Mais pour que l'inventaire propose un panel le plus large possible nous analyserons, dans certains cas, d'autres références citées ci-dessous.

Références ponctuelles :

Architecte : Henri Ciriani	Adresse : Rue Chevaleret 127, Paris	Date : 1991	50 unités d'habitations
-------------------------------	----------------------------------------------	----------------	----------------------------



Architecte : G. Libotte & J. Fontaine	Adresse : Chaussée de Boondael & rue du Relais, Bruxelles	Date : 1960	Typologie : Immeuble à logements sociaux
---------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------	---------------------------------------------------



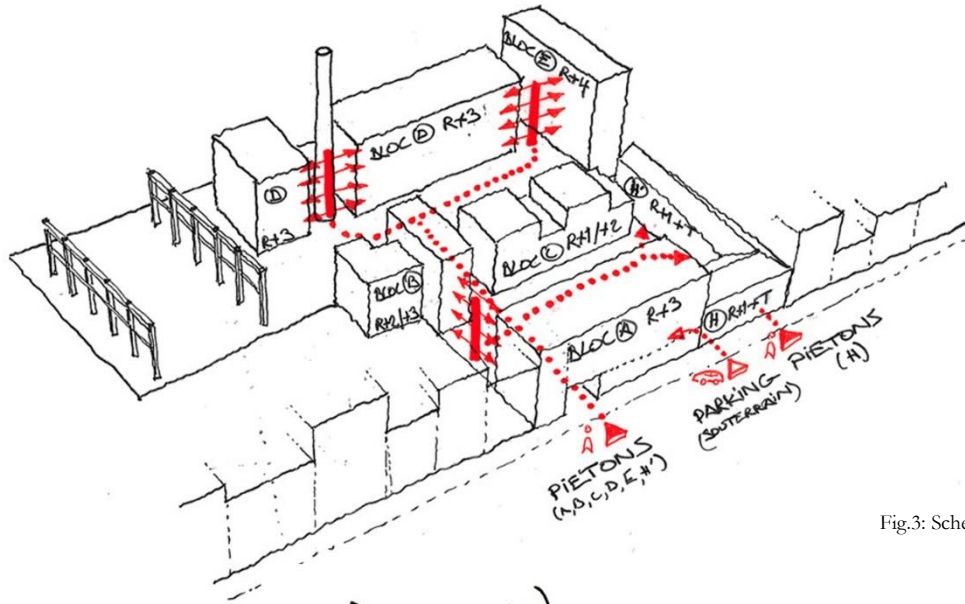
Architecte : Jean Nouvel	Adresse : 1, avenue Général Leclerc, Nîmes 30000	Date : 1985 -1987	114 appartements sociaux
-----------------------------	--------------------------------------------------------------	----------------------	--------------------------------



Architecte : Pierre Blondel	Adresse : Avenue Préau, Etterbeek, Bruxelles	Date : 1999	5 logements en intérieur d'îlot et 2 à front de rue
--------------------------------	----------------------------------------------------------	----------------	--------------------------------------------------------------

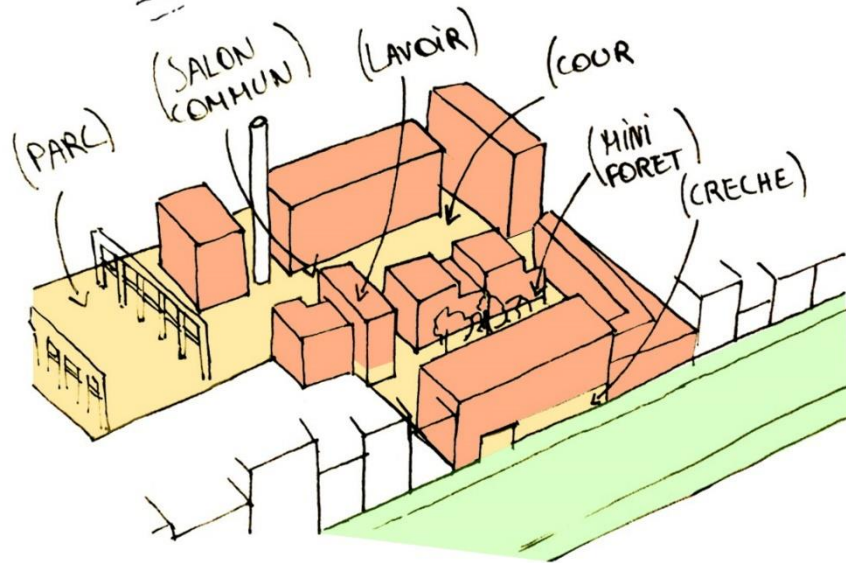


NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Présentation des cas d'étude



ACCES

Fig.3: Schema de Gilles Debrun



PRIVE -COLLECTIF-PUBLIC



## 1. *La Savonnerie Heymans*

Architecte :  
Gilles Debrun

Bureau d'architecture :  
MDW architecture

Maître d'ouvrage :  
C.P.A.S. Bruxelles

Adresse :  
Rue d'Anderlecht 131-147,  
1000 Bruxelles

Date :  
2011

Projet :

Le projet consiste en 42 logements à loyers modérés. Un porche donne accès à un grand espace collectif qui dessert ensuite tous les logements.

Fonctions collectives :

Jardin, court, local vélo, lavoir, salle polyvalente.

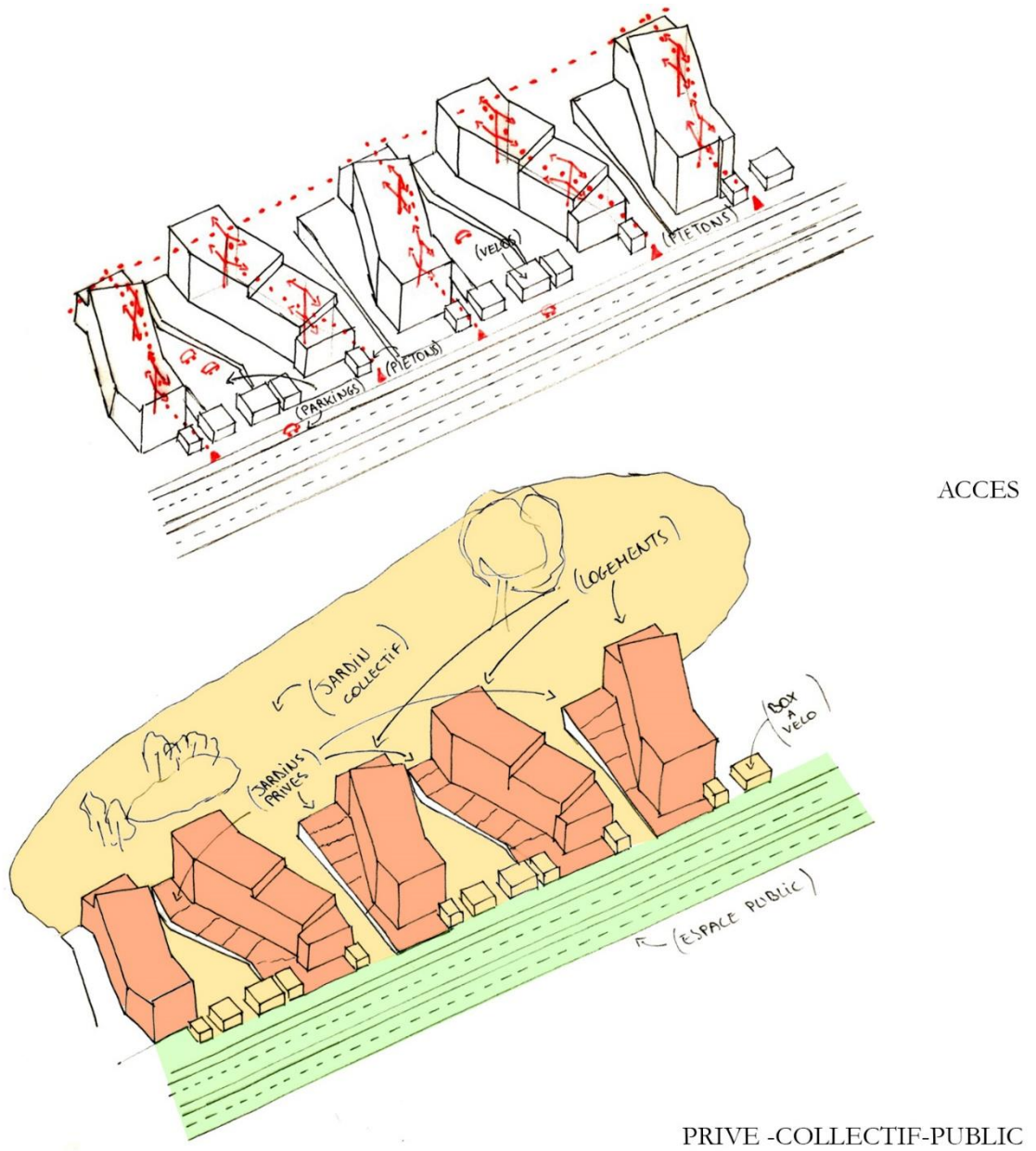
Crèche accessible au public.

Quartier :

La Savonnerie se situe au centre de Bruxelles proche du boulevard Aanspach. Le quartier est donc dense. La rue sur laquelle donne le projet est une rue à trafic modéré comportant une voie dans chaque sens bordée de parkings de part et d'autre.

La rue contient des commerces également.

NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Présentation des cas d'étude





## 2. Rue Bruyn

Architecte :  
Pierre Blondel

Bureau d'architecture :  
Pierre Blondel Architectes

Maître d'ouvrage :  
C.P.A.S. Bruxelles

Adresse :  
Rue Bruyn, 1000 Bruxelles

Date :  
2008 - 2012

Projet :

Le projet consiste en 79 logements sociaux passifs répartis en 5 blocs.

Fonctions collectives :

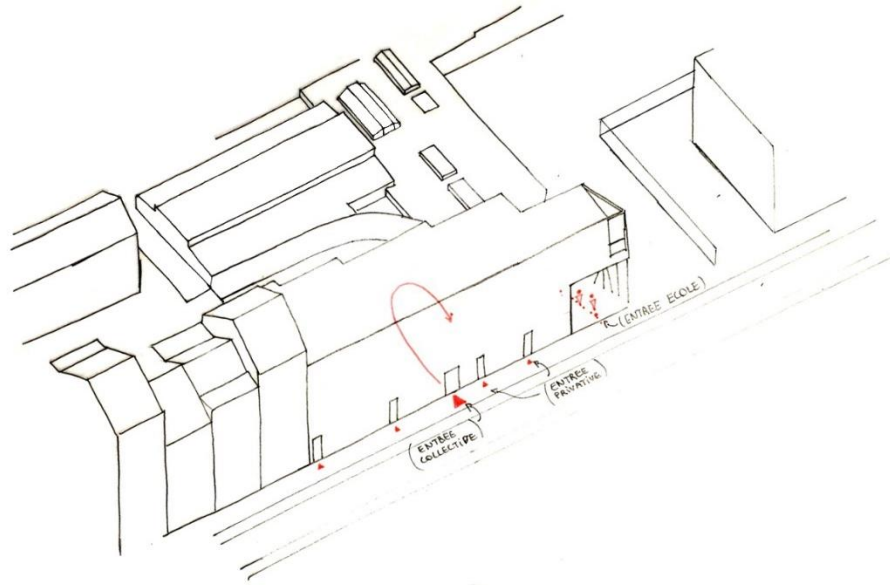
Un jardin à l'arrière, des boxes à vélos et une salle polyvalente

Quartier :

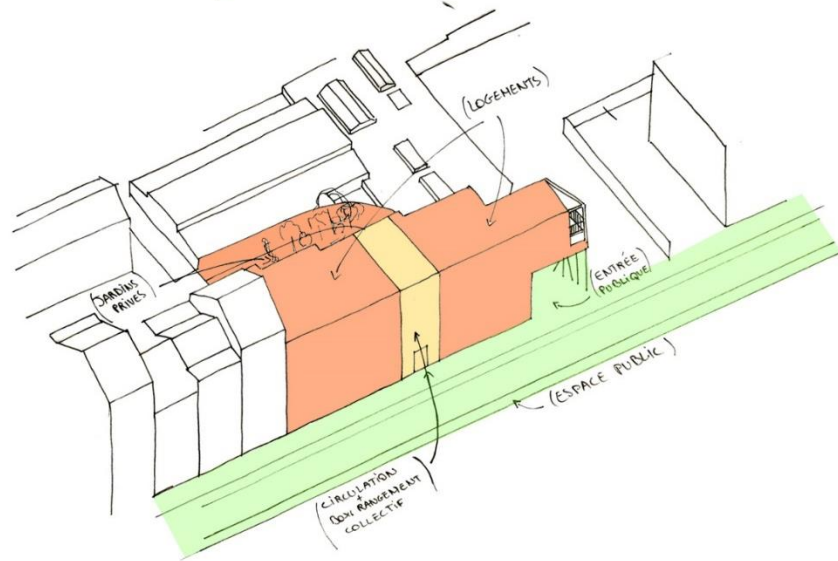
Le quartier dans lequel se trouve les logements est peu dense. Les bâtiments se trouvent à proximité de nombreux espaces verts.

La rue qui les dessert est à deux bandes dans chaque sens et est très fréquentée

NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Présentation des cas d'étude



ACCES



PRIVE -COLLECTIF-PUBLIC



### 3. *Avenue Quatre-vents*

Architecte :  
Pierre Blondel

Bureau d'architecture :  
Pierre Blondel Architectes

Maître d'ouvrage :  
Administration com. de  
Molenbeek St - Jean

Adresse :  
Rue des Quatre-vents,  
1080 Bruxelles

Date :  
2002 - 2006

Projet :

Le projet consiste en 8 logements sociaux et d'une entrée secondaire de l'école communale. Il s'agit de 4 duplex avec jardin privatif, 2 duplex et 2 appartements plein pied.

Fonctions collectives :

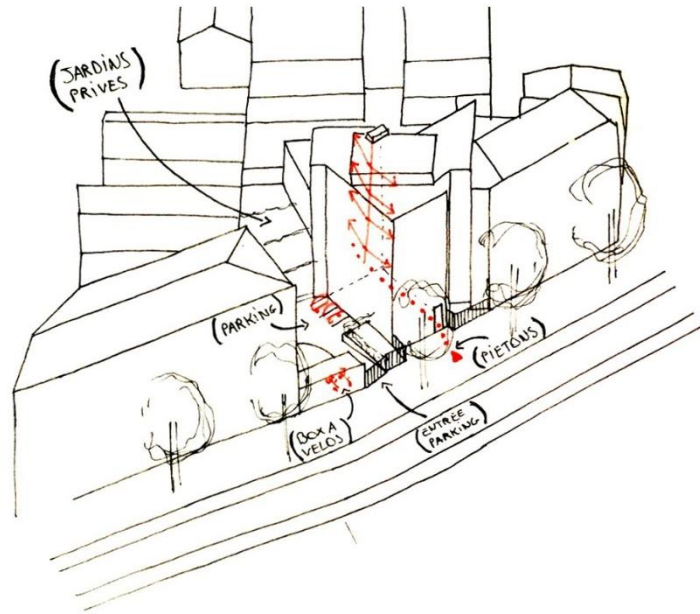
Aucune fonction collective n'a été prévue dans le projet.

Quartier :

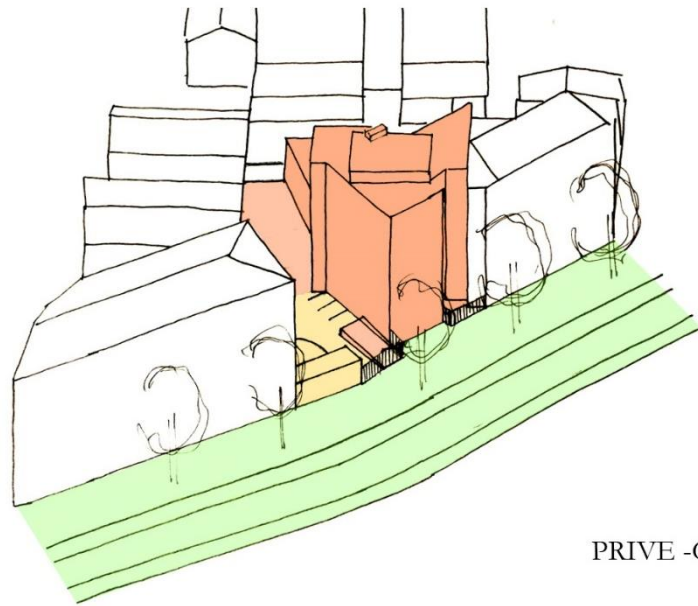
Le projet se situe sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Le quartier est dense avec 16 habitants par km<sup>2</sup> (IBSA.brussels).

Une rue à double sens bordée de parking sépare les logements d'un grand ensemble de logements sociaux.

NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Présentation des cas d'étude



ACCES



PRIVE -COLLECTIF-PUBLIC



#### 4. *Avenue Philippe Thomas*

Architecte :  
Pierre Blondel

Bureau d'architecture :  
Pierre Blondel Architectes

Maître d'ouvrage :  
S.L.R.B

Adresse :  
Avenue Philippe Thomas  
4-6, 1000 Bruxelles

Date :  
2009 - 2015

Projet :

Le projet consiste en 25 logements sociaux passifs dans un immeuble.

Fonctions collectives :

Aucune fonction collective n'a été prévue dans le projet.

Quartier :

Le projet se situe proche de la gare du nord dans un quartier mixte. En effet, des immeubles résidentiels côtoient des bâtiments de bureaux.

La rue contenant le projet est assez large mais bordée de grands arbres.

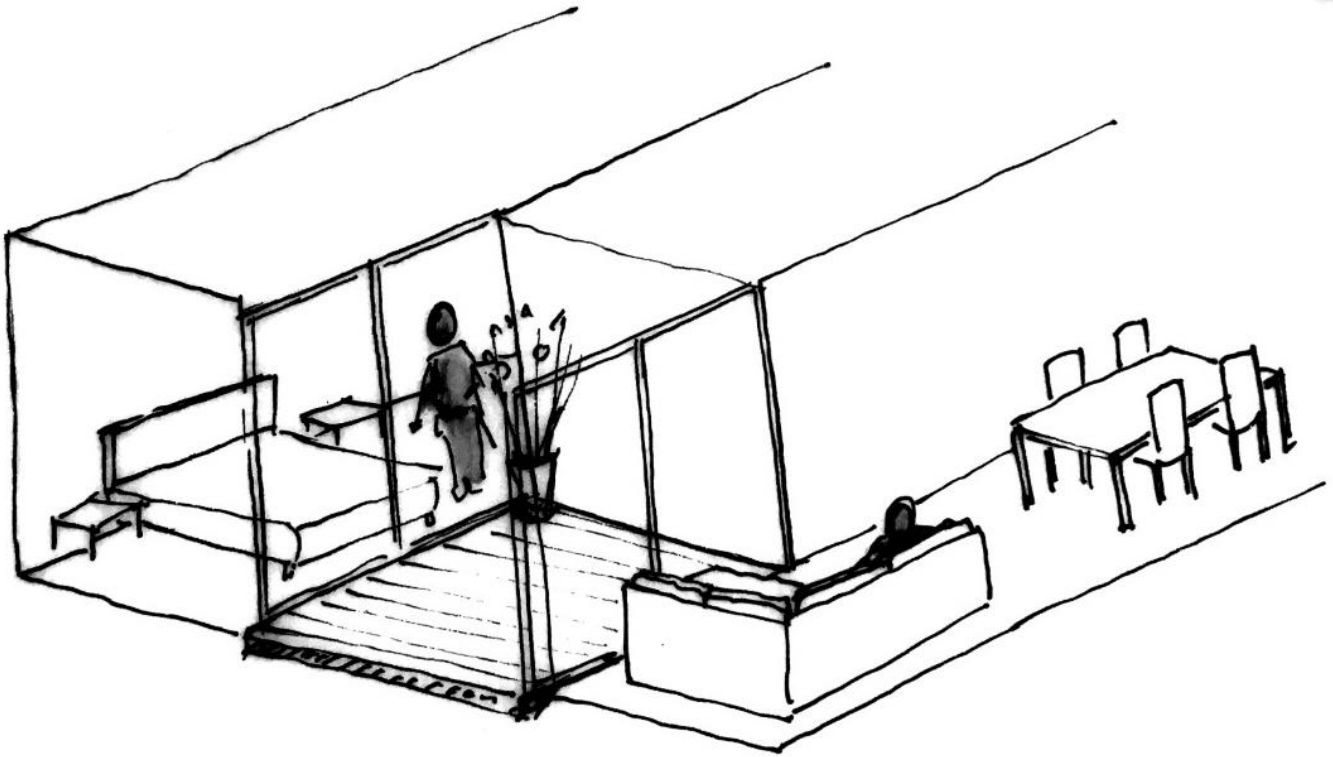


Fig. 4 : Savonnerie Heymans

### C. Transition de la vie intime à la vie familiale

L'intime est, comme le souligne Marc Breiviglieri, le lieu de repli personnel et de soin du corps. Il s'agit du lieu où l'on prépare l'image que l'on va montrer à l'extérieur (M. Breiviglieri, 2002). Nous relierons la chambre à coucher à la salle de bain grâce la notion de soin du corps. Notre société occidentale semble donc rapprocher ces deux lieux physiquement mais également de les éloigner des autres pièces de la maison. En plus de cette notion d'intimité liée à l'image, les espaces intimes sont les lieux dits de « repli personnel », c'est-à-dire de réflexion et d'introspection ; des lieux de repos et d'activités individuelles.

#### 1. *Distribution au sein du logement*

##### a) *Dualité d'espace*

Malgré une tendance à la réduction des couloirs pour offrir plus de mètres carrés aux pièces (Monique Eleb, 1994), le besoin de dissocier des parties de l'habitation pour protéger visuellement les parties plus privées reste néanmoins très présent dans les témoignages des habitants. Un « sas » où se rencontrent ces pièces réservées à l'intimité est donc très important. En effet, traverser le salon ou franchir un étage entre la salle de bain et la chambre serait une fracture dans la bulle d'intimité, une interférence entre les sphères intimes et familiales. Lorsque par soucis de moyen ou de surface, il n'est pas possible que la salle de bain soit directement reliée à la chambre à coucher, on les isolera des salles de séjour par un sas. Cette séparation est généralement appelée jour/nuit, mais plus que cela, il s'agit de dissocier les lieux intimes des lieux d'interactions avec le milieu familial. Le rapport à soi et à son corps se fait lorsque l'on peut se retrouver dans sa bulle de tranquillité tandis que l'on apprécie l'enthousiasme et l'animation des interactions familiales. Ce « sas », qui peut prendre différentes formes, va permettre d'atténuer les intrusions sonores ainsi que visuelles.

En effet, il peut se retrouver par exemple sous forme d'un espace extérieur (fig 4).

En plaçant la terrasse entre le séjour et la chambre à coucher, la dualité des espaces est fortement marquée. Malgré qu'un accès à l'intérieur du logement existe évidemment, l'espace extérieur, voulu et vécu comme une cour à l'image des riads, permet une séparation sonore tandis que les portes vitrées permettent des interactions visuelles. Le fait d'être séparé par un espace extérieur donne l'impression d'être quasiment indépendant du logement et en même temps que la terrasse soit une pièce à part entière intégrée au logement (fig.5).



Fig. 5 : Savonnerie Heymans

Des rideaux ont donc dû être placés de part et d'autre ; ceux de la chambre à coucher sont généralement plus opaques permettant donc une obstruction totale et empêchant les regards de pénétrer dans l'intimité à certains moments, permettant de refermer la bulle de tranquillité. Alors que les rideaux du séjour ne consistent qu'en légers voiles.



L'accès à ces deux espaces est également à questionner. Cette séparation est-elle réelle si elle ne se fait pas dès l'entrée du logement ? Ne pas devoir passer par les pièces de séjour pour accéder à ces pièces privées garantit une certaine indépendance et une plus grande intimité. En effet, le contrôle familial sur les visites et allées venues peut devenir pesant dans le cas où certains jeunes adultes sont forcés de vivre encore chez leurs parents (tém.9). Il est donc préférable que la séparation entre les pièces de séjours et les pièces plus intimes s'effectue dès l'entrée du logement. Ceci évite également, d'une part, qu'une partie du séjour soit condamnée à la circulation entre le sas et le hall de nuit et, d'autre part, de doubler la circulation.

Fig.6 : Avenue Philippe Thomas



NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie intime à la vie familiale

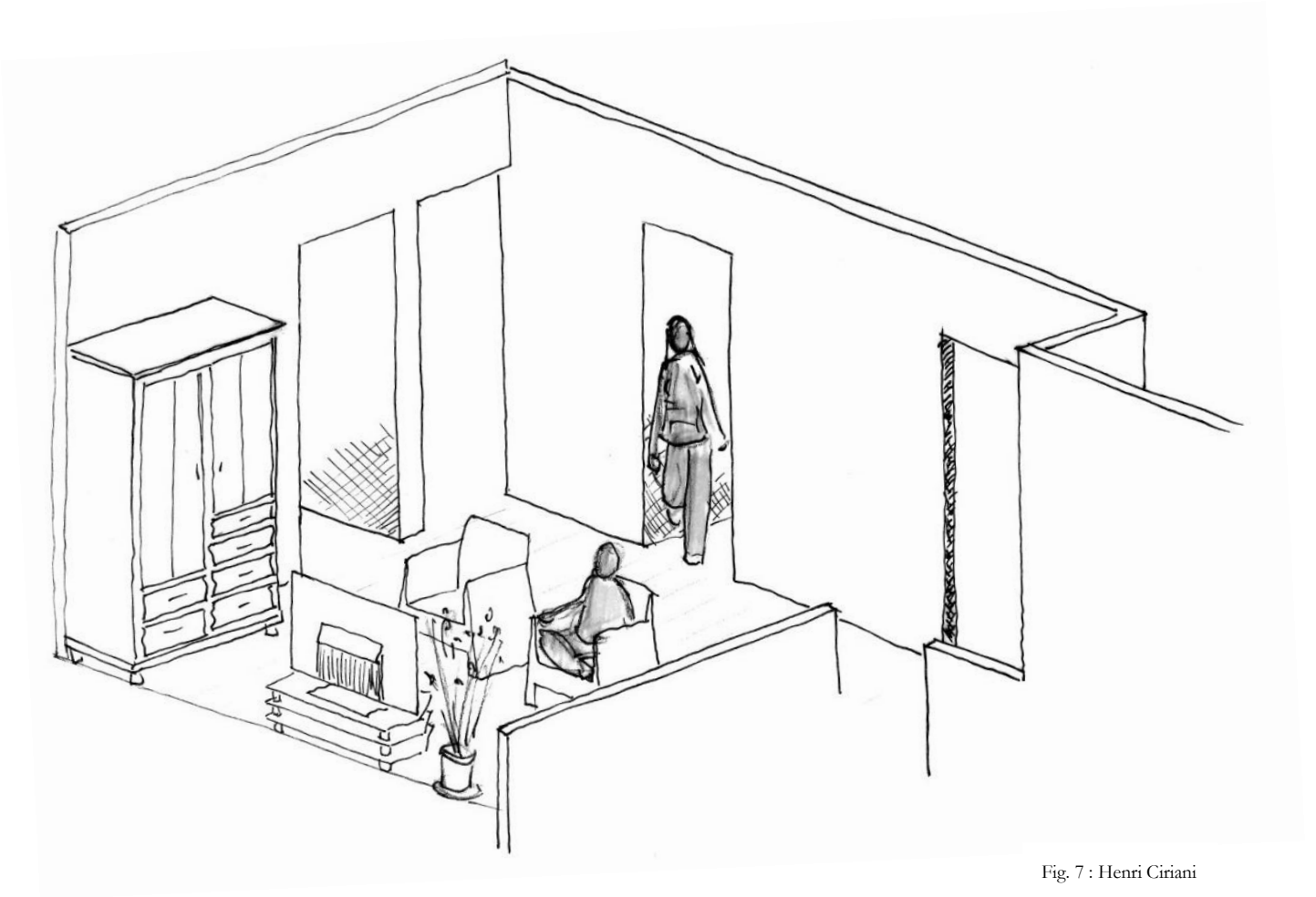


Fig. 7 : Henri Ciriani

a) *Palier des chambres*

La manière la plus conventionnelle et rationnelle de séparer les chambres du séjour est la mise en place d'un couloir, soit allongé, soit sous forme de palier. Cet espace, souvent considéré comme un espace nécessaire mais perdu, se réduit souvent à sa surface minimale : quelques mètres carrés bordés de portes, ou pire, un long couloir sombre. Pour lui donner cette surface minimum, il se situe souvent au centre et est donc privé de toute lumière naturelle. Un espace, où pour se croiser, il faut se coller aux murs, ne permet aucun échange, aucune pause. A l'abri des regards des invités, ils servent souvent de stockage des affaires, d'empilement de caisses, d'une machine à laver, ... Ces affaires sont néanmoins considérées comme « en attente ». Sans réelle place pour y placer une armoire, ces rangements sont considérés comme « provisoires ». Mais lorsque l'on questionne à ce sujet, il semblerait qu'ils soient plutôt de l'ordre du permanent (tém.5)

Laisser un peu plus d'air à cet espace à fonction première d'isolement et de distribution permet d'augmenter les possibilités. C'est ce qu'à privilégié Henri Ciriani en associant le palier des chambres au concept de « pièce en plus », énoncé ci-après (fig. 7).



Fig. 8 : Savonnerie Heymans

*b) La pièce en plus*

Le concept de « pièce en plus » sort des normes de l'habitat conventionnel. Il s'agit d'un espace sans fonction particulière et où donc est admis une multitude de scénarios. Cet espace peut apparaître comme une pièce à part entière ou simplement en aérant certains passages ou couloirs. « C'est un espace en plus, qui peut servir au quotidien, à un ou plusieurs membres de la famille, ou qui peut être laissé à l'abandon dans l'attente d'un besoin qui se fera ressentir plus tard. »<sup>11</sup> (Etienne Hemery, 2013, p.9) Il permet au logement de s'adapter aux spécificités de la famille qui l'occupe.

Dessiner cet espace, pour l'architecte, c'est donner une place aux habitants dans la conception de leur logement. C'est prendre conscience des limites du rôle de l'architecte et donner une voix aux principaux concernés. C'est aussi leur permettre d'évoluer et de prendre en compte l'évolution des besoins au cours du temps. L'élargissement d'un palier peut, à une époque, être une salle de jeux pour enfant et se transformer en un petit bureau lorsque l'enfant grandit.

Cet espace peut à première vue paraître hors des préoccupations ou un luxe dans l'habitat social mais il est en fait d'autant plus important. Les logements sociaux étant généralement surhabités, les enfants sont souvent contraints à vivre à plusieurs dans la même chambre. Ce type d'espace appropriable est alors le bienvenu pour que chacun puisse, à certains moments, s'isoler ou exercer une activité qu'il leur est propre et permettre l'épanouissement personnel.

Les habitants des logements Rue Chevaleret à Paris de Henri Ciriani, ont aménagé un petit salon sur le palier. Celui-ci, plus particulièrement utilisé par les enfants, est plus intime que la salle de séjour principale. Elle fait la transition entre l'intimité des chambres et la vie familiale. Les enfants s'y retrouvent lorsqu'il y a des invités et qu'une certaine division parent-enfant peut s'effectuer (fig.7)

---

<sup>11</sup> Etienne Hemery, « Dessiner et vivre la “pièce en plus” » (EAVT, 2013), <http://mes.marnelavallee.archi.fr/mes/072013418.pdf>.

Cette notion d'espace appropriable fût également prise en compte par Gilles Debrun du bureau MDW dans la Savonnerie Heymans. En effet, dans les logements comportant une loggia sur deux étages type Riad nord-africain, une passerelle de service était obligatoire pour l'entretien des toitures. Cette passerelle pouvait mesurer 60 cm de large mais les architectes ont décidé d'élargir cette petite passerelle à 1,20 m pour en faire un petit espace appropriable (fig.8). Une famille y a par exemple mis un tapis et cette passerelle est devenue une petite salle de jeux pour les enfants. Certains l'utilisent pour y mettre des plantes et verduriser leur terrasse sans y perdre de la place.

#### D. Transition de la vie familiale à la vie collective

Il y a, dans le logement collectif, une multitude d'espaces et de fonctions pouvant se trouver entre les lieux strictement privés du logement et ceux publics de la rue et du quartier. Il peut s'agir de halls d'entrée, de jardins, de couloirs, d'ascenseurs ... Ces lieux ont un caractère spécifique de par leur statut juridique ambigu. En effet, il s'agit d'espace privé mais caractérisé comme des lieux communs. Le choix d'un dispositif plutôt qu'un autre, leur conception et l'agencement entre eux vont déterminer s'ils seront vécus comme l'un ou comme l'autre. On retrouve toute cette ambiguïté dans le juste nom à donner à ces espaces : « lieux collectifs », « parties communes », « espaces semi-publics », « espaces semi-privés », ...

Si l'on revient à la bulle protectrice de Hall, le parcours fait de succession de ces lieux collectifs du logement vers la rue est en fait une diminution de la proximité des rapports avec l'autre. Les dimensions de la bulle augmentent petit à petit jusqu'à se retrouver dans l'espace public. L'ensemble des espaces intermédiaires est caractérisé par un statut collectif, c'est-à-dire la mise en commun par plusieurs locataires. Cette mise en commun induit forcément l'existence d'une communauté, celle du voisinage, et la qualité de ces espaces influencera les relations au sein de celle-ci.

Se pose également dans cette partie la question de la gestion de ces lieux. Le concierge de la Savonnerie Monsieur Bouhnani m'a confié que, sans la présence d'un « surveillant », les locataires ne respecteraient pas la vie communautaire et que chacun ferait à sa guise. Tandis que Chloé Salembier, elle, penchait plutôt sur le fait que lorsque les habitants sont pris en compte dans la prise de décision concernant leur habitat, s'enchaînerait une sorte d'auto-gestion.

« Je ne les ai pas laisser livrer à eux-mêmes, pour que ça ne devienne pas n'importe quoi, que ça dégénère »<sup>12</sup>  
(Mr Bouhnani, mars 2019)

---

<sup>12</sup> Bouhnani, Témoignage du concierge de la Savonnerie Heymans, Interview, mars 2019.

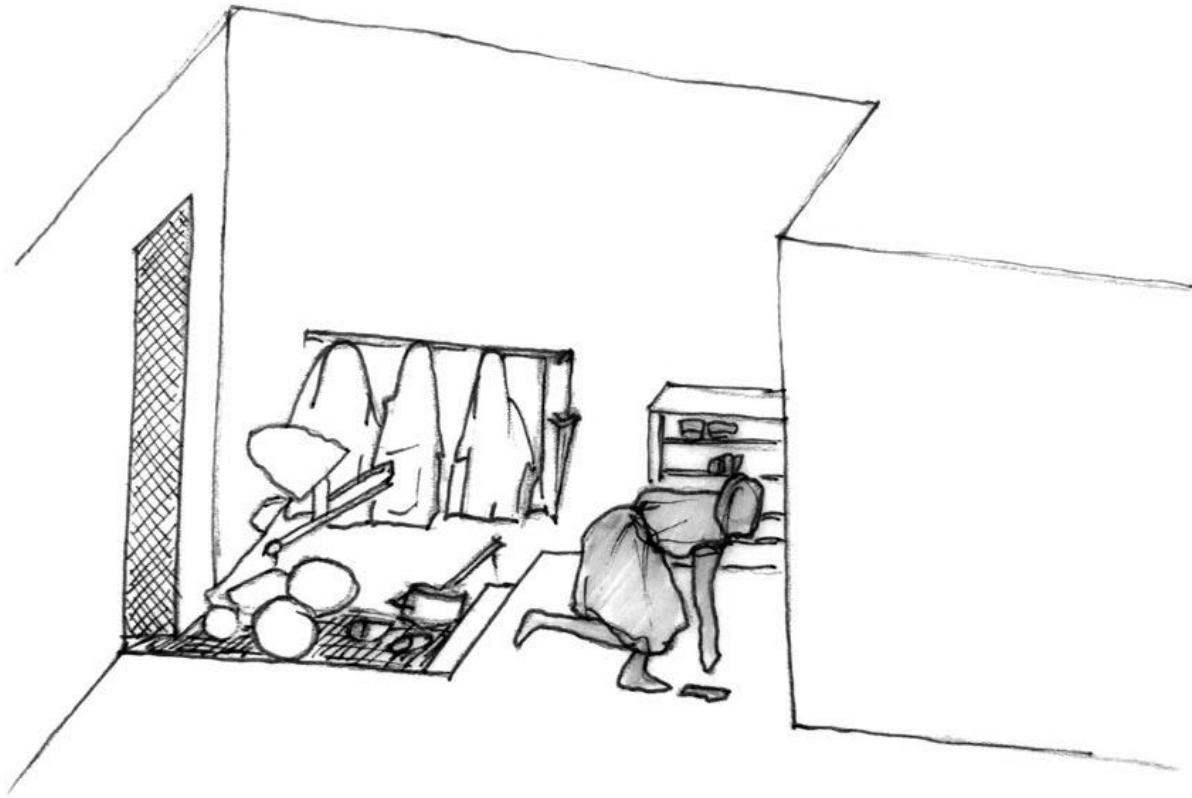


Fig.9 : Rue Quatre-vents

1. *Le logement*

a) *Entrée du logement*

La porte d'entrée refermée, l'habitant est dans son logement. Mais la porte ne suffit pas à définir la notion de seuil de la maison. En effet, la porte fait office de limite, dans certains cas entre intérieur et extérieur mais en tout cas toujours entre public et privé. Le seuil, lui, englobe les quelques mètres carrés qui rayonnent autour de cette limite. Elle peut prendre en compte le petit pot à clés, le porte manteaux, le paillason, ... Le seuil, ce sont « toute ces étapes que l'on a traversées et qui finalement, deviennent un rituel, une cérémonie particulière à chaque logement et à chaque habitant. »<sup>13</sup> L'entrée dans le logement exige un espace privilégié pour ce rituel. Il peut s'agir d'une pièce à part entière qui rejoint alors la notion de sas. Il s'apparente à une pièce rectangulaire ou se prolongeant par un couloir. S'apparentant à un petit sas bordé de portes, il reste important de pouvoir y placer une armoire et avoir suffisamment de place pour pouvoir y effectuer quelques mouvements : mettre ses chaussures et sa veste, préparer les enfants, ... Sans forcément cloisonner, le seuil peut être symbolique (Monique Eleb, 1997). Il s'agit alors d'un espace ouvert (on favorisera cette ouverture sur le séjour plutôt que sur la cuisine). La configuration spatiale doit permettre d'identifier les limites factuelles de cet espace pour le distinguer du séjour. Dans tous les cas, le logement est fortement lié à la notion de propreté et le seuil joue le rôle d'espace tampon. En effet, le logement, intime et privé, est, comme vu précédemment, le lieu du rapport au corps. C'est une bulle isolée des intrusions extérieures et où tout est contrôlé par l'habitant. Sur le seuil, on se débarrasse des choses « sales » qui ont été en contact avec le monde extérieur : les manteaux, les chaussures mais aussi poussettes et sacs de sport. Rue Quatre vents à Molenbeek, Pierre Blondel a joué sur une différence de niveau pour marquer le seuil (fig.9). Quelques mètres carrés devant la porte sont au même niveau que la rue et quelques marches sont à franchir pour accéder au séjour. L'aménagement des lieux dans tous les duplex démontre cette dualité propre/sale. En effet, en dessous des marches, le sol semble perpétuellement sale et toutes sortes d'affaires y traînent. Aucune trace de rangement ou de dispositif ne paraît organiser le lieu, mise à part un porte manteau. En revanche, au-dessus de ces marches, se trouve une armoire à chaussures où sont soigneusement rangées les pantoufles de la famille et le sol est impeccablement propre. Des pantoufles pour « invités » sont également prévues que j'ai eu l'honneur de porter lors de mes visites. Vu l'organisation des lieux, ces quelques

---

<sup>13</sup> Apolline Beaufort, « Le seuil: vers une disparition ? » (ENSA, 2016), [https://issuu.com/abeaufort/docs/m\\_\\_moire\\_final](https://issuu.com/abeaufort/docs/m__moire_final).

NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie familiale à la vie collective

marches signifient peut-être plus l'entrée dans le logement que la porte d'entrée. Bien que celle-ci soit fermée, lorsque l'on se trouve dans cet espace, on est dans la maison mais déjà un peu dehors.

Même lorsque ce seuil n'est pas marqué par un dispositif, on remarque que les rituels ne disparaissent pas pour autant. C'est par exemple le cas Avenue Philippe Thomas (fig.10) où l'entrée dans l'un des appartements se fait



Fig.10 : Avenue Philippe Thomas

directement dans le séjour. Un porte clé se situe à côté de la porte et une armoire à chaussures avec quelques paires se trouvent à proximité.

b) *Terrasses, balcons et jardins*

i. Gestion et image

Les terrasses, balcons et jardins sont, de manière générale, une sorte de vitrine des modes de vie des habitants. Ceux-ci sont les parties privées du logement exposées aux regards, soit de la communauté dans le cas où ceux-ci donnent sur un espace collectif, soit de tous si ceux-ci donnent sur l'espace public. Bien souvent, l'état du jardin et l'entretien de celui-ci traduit, dans l'esprit commun, le statut social des occupants. Dans certains cas, le regard de l'inconnu ou de la communauté porté sur cet espace semble important ; l'espace est alors très propre et très bien entretenu.

« Ces lieux impliquent une dialectique de l'ouverture et de la protection tant du point de vue du confort que de la dualité du paraître et de l'intimité »<sup>14</sup> (C. Moley, 2006, p.15)

Dans certains cas, un problème semble prendre le dessus. Tous les logements visités étant surhabités, chaque mètre carré compte à l'intérieur du logement. Les enfants devant alors partager une petite chambre à deux ou trois, les espaces de rangement manquent rapidement. S'ajoute à cela une règle dans les baux de logements sociaux stipulant qu'« il [le preneur] ne peut effectuer aucune transformation du bien loué sans l'accord écrit et préalable de la société bailleuse, faute de quoi, celle-ci pourrait exiger le rétablissement des lieux dans leur état initial »<sup>15</sup> (bail à durée déterminée de logement social de la SLRB, article 11, §1). En pratique, cet article signifie que dès qu'un locataire change la moindre chose dans le logement, il doit garder l'ancien objet (même désuet) pour pouvoir remettre le logement « dans l'état initial » (tém.9). Beaucoup de matériels s'accumulent alors et les espaces extérieurs se transforment bien souvent en zone de stockage : frigo, évier, planches, meubles, ... (fig.12). Certains émettent une intention de cacher le désordre en plaçant un tissu obstruant sur la balustrade (fig.13). Les locataires de cet

---

<sup>14</sup> C. Moley, *Les abords du chez-soi: en quête d'espaces intermédiaires*, Penser l'espace (Paris: La Villette, 2006).

<sup>15</sup> Société du Logement de la Société de Bruxelles-Capitale, « bail pour le logement social » (s. d.), [http://www.slrbslrb.be/sites/website/files/annexe\\_contat\\_type\\_de\\_bail\\_a\\_duree\\_determinee\\_fr\\_logement\\_social\\_0.pdf](http://www.slrbslrb.be/sites/website/files/annexe_contat_type_de_bail_a_duree_determinee_fr_logement_social_0.pdf).

## NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie familiale à la vie collective

appartement m'ont même autorisée à prendre cette photo à condition que je ne dise pas dans mon travail dans quel appartement elle était prise (tém.7)

Bien que ces terrasses soient situées en façade à rue, leurs positions légèrement renfoncées dans le bâtiment semblent leur procurer plus d'intimité semblent encourager cette fonction de stockage. En effet, les terrasses situées sur la même façade mais dessinées de façon à les exposer bien plus au public reflètent un aspect mieux entretenu (Fig.11).



Fig.11 : Philippe Thomas



Fig.12 : Philippe Thomas

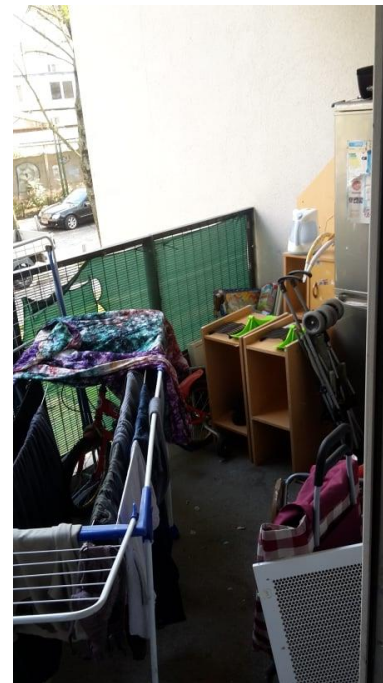


Fig.13 : Philippe Thomas

L'état de ces espaces vient renforcer le discours d'un concierge (de la Savonnerie Heymans) quant à la difficulté d'autogestion des locataires dans une collectivité. « Une terrasse doit garder la fonction d'une terrasse, dès que je vois quelque chose qui ne correspond pas à cette fonction, j'interviens directement sinon le voisin fera pareil »<sup>16</sup>(Mr Bouhnani, 2019). Selon lui, il faut un gestionnaire pour superviser et contrôler les comportements quitte à forcer l'usage de ces espaces pour que les lieux restent agréables pour tous.

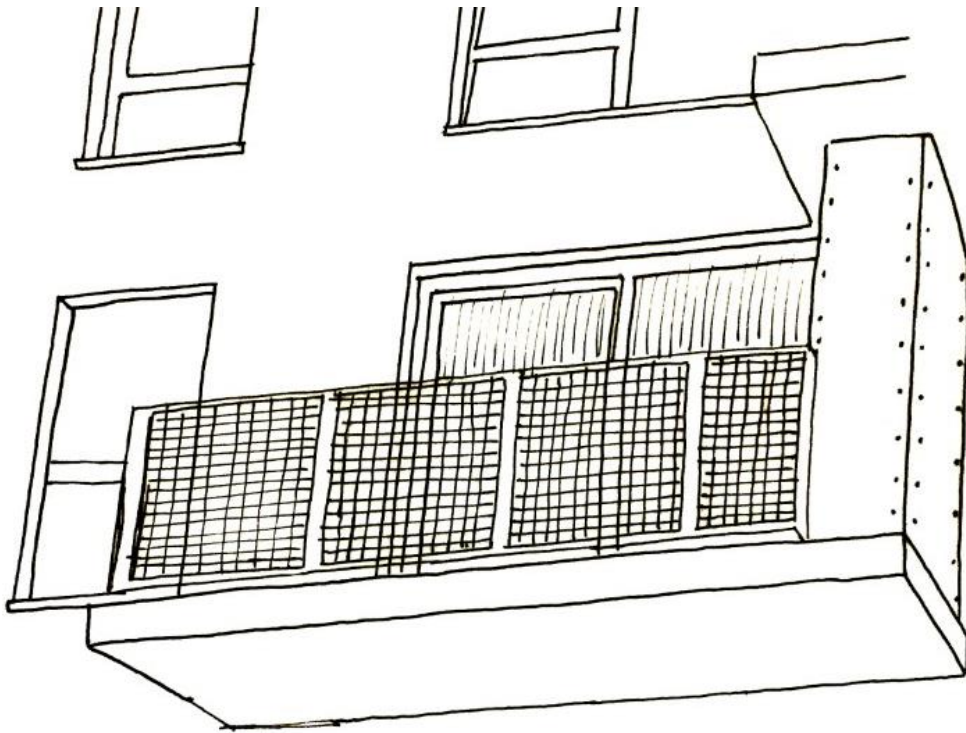


Fig.14 : Philippe Thomas

---

<sup>16</sup> Bouhnani, Témoignage du concierge de la Savonnerie Heymans.

## NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie familiale à la vie collective

Pierre Blondel a mis en place un dispositif dans plusieurs de ses projets. En effet, il a prévu des petits rangements extérieurs. Rue Philippe Thomas, il s'agit de petites armoires situées sur les terrasses (fig.15, 16, 17) et rue Bruyn, ce sont des box dans le jardin. Le principe s'apparente à la cabane au fond du jardin où l'on entrepose ce qu'on ne veut pas voir mais également ce qu'on ne veut pas montrer (tém. 7, 8)

En effet, Blondel a choisi de laisser ces box translucides et nous observons que plusieurs locataires ont tenté d'obstruer la vue avec des bâches. On cache les actes honteux dans une boîte pour ne montrer au voisinage ou au public que la belle image soignée de nous-même.



Fig.15 : Rue Bruyn



Fig.16 : Rue Bruyn



Fig.17 : Rue Bruyn



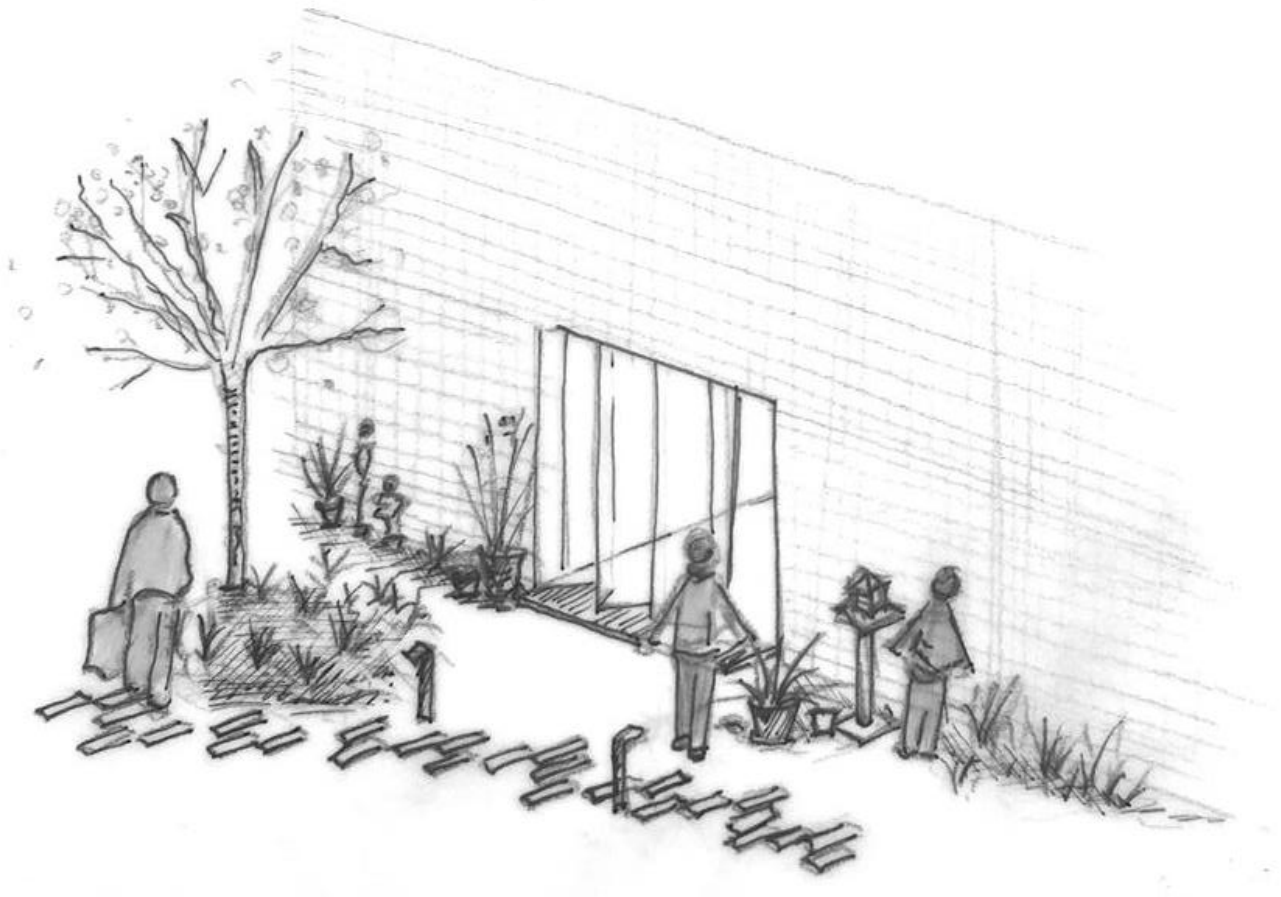


Fig.18 : Savonnerie Heymans

ii. Rapport de proximité

Lorsque certains logements ont leurs deux façades donnant sur l'espace collectif, il est bon de prévoir un dispositif qui empêche les vues ou la proximité notamment aux abords des terrasses.

C'est, entre autre, le cas dans la Savonnerie Heymans qui ne comporte qu'une entrée principale. Le bloc C, se situe au milieu du projet et est donc entouré d'espaces collectifs. Le statut des façades est néanmoins très clair. La continuité du revêtement de sol des dalles de béton et les entrées permettent clairement d'identifier la façade nord comme la façade « avant ». Même si la façade sud donne l'accès aux maisonnettes, le dépassement de 1,50m de la terrasse permet de créer un espace tampon (fig.18, 19,20). Cet espace est collectif mais ce léger décalage permet aux habitants de se l'approprier en y mettant des pots de fleurs ou une chaise et ainsi de se distancer du passage des autres locataires.



Fig.19 : Savonnerie Heymans



Fig.20 : Savonnerie Heymans

## NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie familiale à la vie collective

Pour le cas des terrasses donnant sur la cour, une distance a également été placée par de la végétation dense mais cette fois inaccessible. La limite est plus prononcée notamment parce que les activités sont plus importantes dans la cour (fig.20)

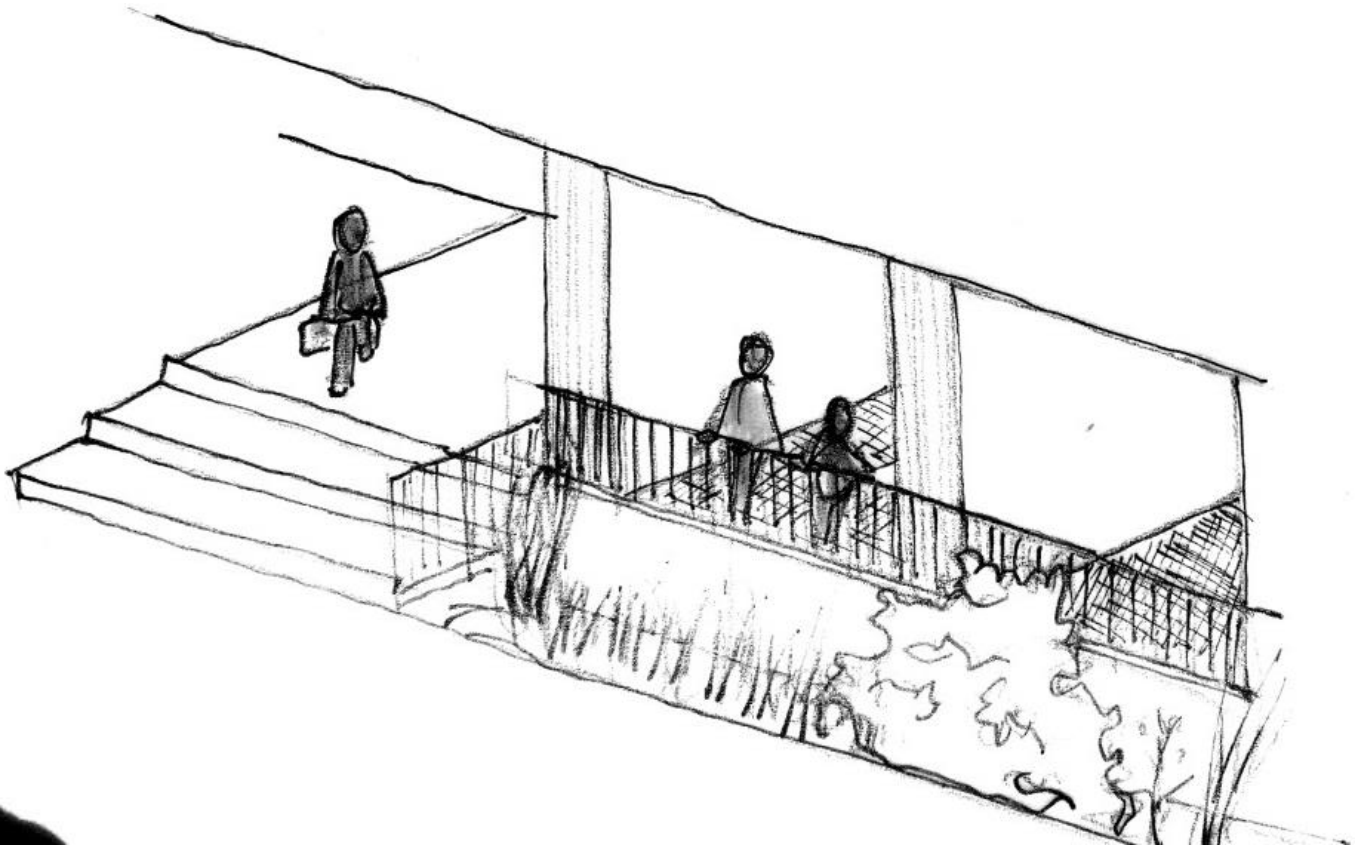


Fig.20 : Savonnerie Heymans

## 2. *Le bâtiment*

L'état et les fréquentations des espaces communs dans l'habitat social sont parfois le reflet des mauvaises conditions de vie dont souffrent les habitants. Notamment la taille minimum des logements et la sur-habitation de ceux-ci participent aux usages inappropriés des espaces communs. Lorsque les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires préfèrent une distinction claire selon les statuts par la mise en place de dispositifs comme des clôtures, des portiques et des digicodes, les architectes, eux, préconiseront une articulation qui permette une graduation lente de la rue jusqu'au seuil du logement (Christian Moley, 2006). « Ils invoquent le passage progressif de l'échelle domestique à l'échelle urbaine [...] par des séquences enchaînées et hiérarchisées. »<sup>17</sup> Cette progression s'opère autant dans la notion d'intimité en relation à l'ascension jusqu'à son refuge personnel, que dans les rapports sociaux entretenus avec la communauté.

La transition de la rue vers le logement implique forcément une rupture, entre intérieur et extérieur. Pour éviter l'inconfort et l'insécurité, il est préférable que cette rupture soit la plus douce possible.

Nous ferons donc la différence entre, premièrement, les *lieux partagés* constituant le parcours emprunté débutant généralement par un **palier** ou une **coursive** -Un escalier ou ascenseur conduit alors à un **hall d'entrée** - et deuxièmement, les *lieux collectifs* composés des espaces prévus pour favoriser les rencontres ou pour mettre une fonction en collectivité comme des **salles polyvalentes**, des **lavoirs**, des **crèches**, ...

---

<sup>17</sup> Moley, *Les abords du chez-soi*.

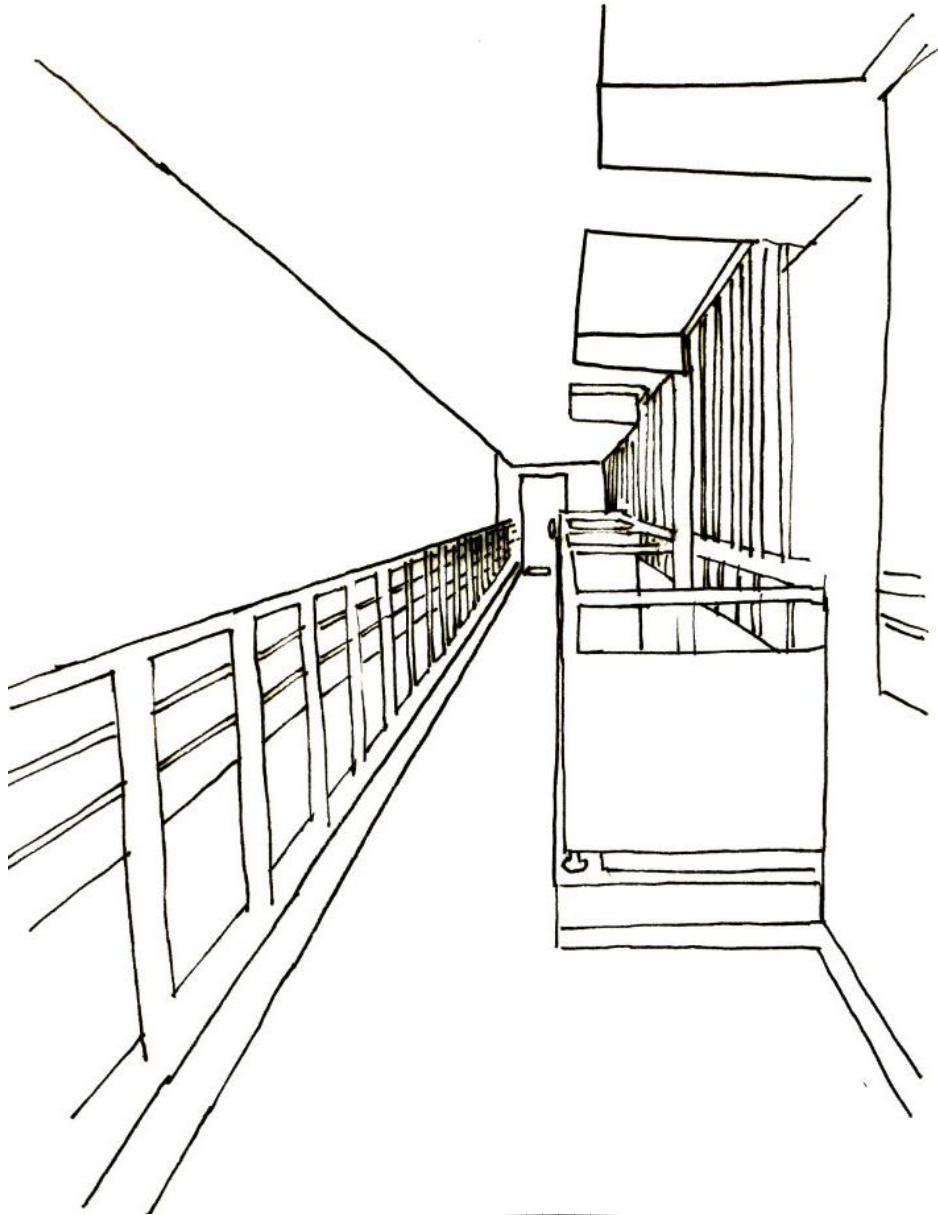


Fig.21 : Le Relais

a) *Les lieux partagés*

iii. La coursive

La coursive par sa position en façade, garde un contact important avec l'espace public tout en garantissant une certaine indépendance et intimité. En effet, il est possible de saluer quelqu'un qui se trouve en bas d'un geste de la main mais échanger des paroles est déjà plus compliqué. Comme vu dans le chapitre sur le *retour historique*, la coursive est apparue par la volonté de prolonger la rue jusqu'au logement. Cela impliquait que la circulation distribuant ces coursives était également extérieure. Face à un sentiment d'insécurité des habitants de ces immeubles, les halls et circulations sont, petit à petit, rentrés à l'intérieur du bâtiment pour protéger l'accès aux coursives et ainsi ne plus avoir, ni personnes mal intentionnées, ni touristes, ni architectes curieux circulant sur celles-ci (Monique Eleb, 1994). Les boîtes aux lettres trouvent mieux leur place, dans un endroit fermé et chauffé. La coursive trouve alors certaines qualités de la rue sans en détenir les désavantages. Très lumineuse, la déambulation et la discussion entre voisins d'étages y sont plus agréables. La coursive peut s'apparenter à une « rue de village » où il est possible de placer quelques fleurs ou quelques affaires devant chez soi sans crainte de vol ou de vandalisme.

Les coursives, bien que généralement appréciées (Monique Eleb, 1994), ont la particularité d'obliger les locataires à passer devant les fenêtres des autres et donc à soumettre les habitants à l'œil inquisiteur du voisin. Ce principe incite, même inconsciemment, le voyeurisme (Moley, 2006). Certains dispositifs peuvent être mis en place pour freiner le voyeurisme et augmenter l'intimité dans les logements. Il peut s'agir d'abaisser la coursive d'un mètre afin de limiter les vues ou d'opérer une distance, plus symbolique que physique, entre la façade et la coursive. C'est ce second choix qu'ont fait G. Libotte et J. Fontaine, les architectes du Relais à Ixelles (fig.21).

Ce dispositif, en plus d'éloigner le passant, implique le raccordement de la coursive à la façade à chaque fois qu'il y a une porte. Cet espace est privilégié car il participe au seuil du logement. En effet, des affaires encombrantes y sont entreposées (fig.22, 23, 24) ainsi que les paillasons. Néanmoins, les logements situés aux extrémités des coursives reflètent le plus clairement la définition de l'appropriation. Ceux-ci ont été transformés en petite cour pour le chien ou en petit potager.



Fig.22 : Le Relais



Fig.23 : Le Relais



Fig.24 : Le Relais

Jean Nouvel, lui, a décidé de donner une autre fonction supplémentaire à celle de desserte aux coursives du Nemausus à Nîmes. En les élargissant fortement, celles-ci servent de lieux de jeux pour les enfants. Ils peuvent faire du vélo et du ballon sans devoir descendre au pied de l'immeuble (fig.25). Le garde-corps, légèrement évasé vers l'extérieur, a permis la présence de petits bancs. Ceux-ci rassemblent des voisins pour discuter ou pour attendre quelqu'un. Tandis qu'au Relais à Ixelles, la coursive est séparée du logement en vue de la distinguer, celle du Nemausus se veut comme la continuité de l'habitat.

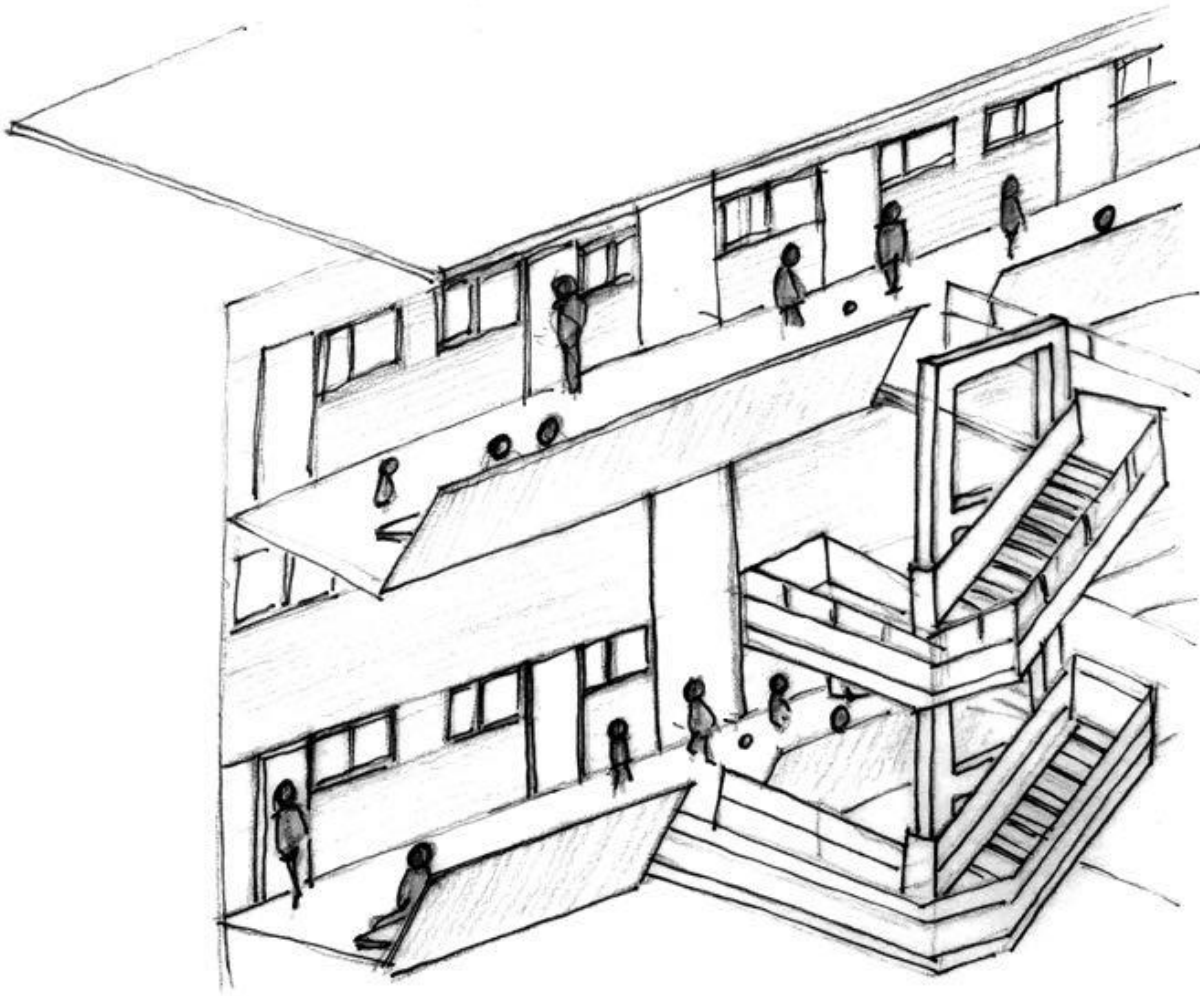


Fig.25 : Nemausus de Jean Nouvel

iv. Le palier

Lorsqu'il n'y a pas de coursi ve, les logements ont leur porte d'entrée sur des paliers. Les qualités de ceux-ci vont alors déterminer s'ils seront une opportunité pour la sociabilité ou plutôt un frein à celle-ci et s'ils peuvent être sujet à l'appropriation. Tout d'abord, il semblerait que les règlements freinent de façon systématique quelques formes d'appropriation que ce soit, d'une part pour la facilité d'entretien et de l'autre, pour préserver l'état de ceux-ci et éviter les conflits. Monique Eleb ressort de ces expériences que le nombre de portes desservant un palier est fortement lié au niveau de dégradation de celui-ci. En effet, « leur qualité est d'autant plus grande que leur nombre de logements distribué est faible »<sup>18</sup> car lorsqu'une limite est dépassée, un certain déni de responsabilité apparaîtrait car le palier est emprunté par tellement de gens qu'il n'est plus considéré comme faisant partie du logement (Monique Eleb, 1994)

Au niveau social, le palier peut, comme les coursives, être le lieu de rencontre entre voisins. Moins que les liens collectifs, ils sont tout de même les lieux de salutation et de brefs échanges. Une source de lumière naturelle est indispensable pour que l'on désire y rester quelques instants. La taille de celui-ci est également importante : un palier d'1m<sup>2</sup> desservant deux portes comme dans le projet rue Philippe Thomas ne peut pas encourager le contact entre voisins. La proximité est alors telle, qu'elle est vécue comme une intrusion (fig.26). Si l'on s'en réfère aux principes de E. Hall : le voisin, considéré dans la bulle collective, pénètre dans la bulle normalement réservée à l'intime ou au familial. L'inconfort se fait ressentir et l'individu cherchera à s'échapper.



Fig.26 : Avenue Philippe Thomas

---

<sup>18</sup> Monique Eleb et Anne-Marie Châtelet, *Urbanité, sociabilité et intimité: des logements d'aujourd'hui*, Recherche d'architecture (Paris: Editions de l'Épure : Diffusion, Belles lettres, 1997).

v. Le hall d'entrée

Le hall d'entrée, c'est le passage entre l'espace public et l'espace collectif, souvent par une porte à clé ou un digicode. Quand on passe la porte d'entrée, on est à l'intérieur, à l'abris et en sécurité (tém.11). Comme me l'a dit Monsieur Bouhnani de la Savonnerie, « Quand ils passent le porche, ils sont chez eux »<sup>19</sup>. Mais pour que les habitants le ressentent comme tel, les qualités spatiales du hall d'entrée sont déterminantes. En effet, pour Ciriani, le hall doit avoir des dimensions généreuses pour permettre la sociabilisation et il doit avoir une double hauteur, au moins à l'emplacement des boîtes aux lettres (Henri Ciriani dans *Urbanité, Sociabilité et intimité*, 1994). Il est très important que celles-ci trouvent leur place, à un endroit fermé et au chaud. Lorsque les lieux le permettent, un petit banc peut également être placé et est le bienvenu pour que les personnes plus âgées reprennent leur souffle, pour ouvrir une lettre urgente, pour déposer ses courses ou pour échanger quelques mots.



Fig.27 : Le Relais

De ce hall, on rejoint, soit les escaliers, soit l'ascenseur. Le Relais à Ixelles est composé de deux cages d'escalier menant à des coursives de part et d'autre de l'immeuble. Le bâtiment se situant entre la chaussée de Boondael et la rue du Relais, deux accès sont prévus rendant le hall d'entrée traversant. Les boîtes aux lettres se situant au milieu des deux escaliers, l'endroit est éclairé naturellement par la présence des deux portes vitrées (fig.27).

---

<sup>19</sup> Bouhnani, Témoignage du concierge de la Savonnerie Heymans.

Pierre blondel, lui, n'a pas fait de hall traversant rue Bruyn et rue Quatre-vents mais il utilise le fond de la cage d'escalier et le dessous de l'escalier pour placer un box de rangement. Malgré parfois la présence de box sécurisés, il est néanmoins très utile de pouvoir laisser les poussettes ou les petits vélos d'enfants à ces endroits.

*b) Les lieux collectifs*

La tendance actuelle tend vers une mutualisation des espaces. En effet, cela évite une multiplication de fonctions et nous avons réalisé qu'il pouvait également s'agir de dispositif favorisant les rencontres et la communication entre voisins. Selon Alain Morel, si ceux-ci ne partagent que la gestion des lieux, l'émergence du sentiment de communauté ne pourra pas se faire. Il y a deux types de lieux collectifs : les services partagés et les LCR (locaux communs résiduels).

Nous prendrons ici le cas de deux contre-exemples, la Savonnerie et rue Bruyn, pour tenter de comprendre comment un lieu collectif fonctionne comme tel. Dans la Savonnerie Heymans, l'architecte Gilles Debrun a prévu une laverie pour permettre aux habitants de se rencontrer. Il l'a placée sur un coin, à un point central du projet. Après discussion avec le concierge, il s'est avéré que le concept ne fonctionne pas. Deux raisons semblent expliquer cela : La première, selon le concierge, étant que les locataires se sentent tellement en confiance dans leur environnement qu'ils déposent leurs vêtements puis rentrent chez eux. Et la seconde porte sur le manque d'hospitalité du lieu. En effet, il s'agit d'une grande pièce froide composée de 4 machines et une table à plier (fig.28, 29). G. Debrun m'a confessé « si je devais la refaire aujourd'hui, j'en ferais plutôt une salle de partage, de livres, de jeux, ... j'y mettrais deux fauteuils confortables et une machine à café »<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Gilles Debrun, Témoignage de Gilles Debrun, Interview, 2019.



Fig.28 : Savonnerie Heymans



Fig.29 : Savonnerie Heymans

Dans le cas des locaux communs résiduels type salle polyvalente, salle des fêtes, se pose la question : « suffit-il de proposer un lieu pour que les habitants y inscrivent directement certaines de leurs pratiques ? »<sup>21</sup> La réponse semble être « non ». En effet, il semble que les habitants n'investissent pas spontanément ces lieux (tém.4, 5). Selon Chloé Salembier, une des choses les plus importantes est l'information. Expliquer aux locataires la présence, les objectifs, le règlement et fonctionnement d'une telle salle est primordial. Dans le projet rue Bruyn, Pierre Blondel a prévu une salle polyvalente pouvant être réservée pour des anniversaires ou des réunions. Mais elle ne semble pas très bien fonctionner car les locataires ne sont pas vraiment au courant (tém.4, 5). « On dit qu'il y a une salle mais je ne sais même pas où elle est » (tém.5).

---

<sup>21</sup> Eleb et Châtelet, *Urbanité, sociabilité et intimité*.

## NOTION D'ESPACE DE TRANSITION : Transition de la vie familiale à la vie collective

De plus, ces locaux, généralement non prévus dans le programme, sont chers. Une des solutions pour offrir un tel dispositif dans des logements sociaux est, plus que proposer une salle pour les locataires du projet, en faire une salle de quartier. Dans la Savonnerie Heymans, cette salle accueille des associations du quartier. Elle est alors mieux rentabilisée et sa présence plus justifiée.

## E. Transition de la vie collective à la vie publique

Parmi les questions que se pose l'habitat, les liens entre la sphère privative ou collective et la sphère publique sont particulièrement d'actualité. Dans les grands ensembles, ces espaces étaient souvent peu définis et stigmatisés (Christian Moley, 2006) mais sont depuis quelques années sujet à des projets de rénovation. Il s'agit de la « résidentialisation ». Ce terme est apparu à la fin des années 1990 chez les bailleurs HLM et quelques architectes et avait pour but de résoudre les problèmes des espaces indéfinis aux pieds des barres de logements sociaux, tant en terme de sécurité, de vie collective et de mixité sociale. Cette pratique consiste au minimum à clarifier les statuts des espaces extérieurs et à délimiter l'espace privé de la résidence de l'espace public (C. Lelévrier et B. Guidon, 2005). Bien qu'aujourd'hui, la construction de nouveaux grands ensembles ne soit plus vraiment à l'ordre du jour et l'on préconise d'avantage une insertion et une mixité sociale dans la ville par de plus petites structures. La nécessité de gérer le rapport à la rue et les abords immédiats reste, elle, d'actualité.

### 1. *Abords, proximité et vues*

L'entrée du logement, qu'il donne sur un espace collectif ou public, est la rencontre entre le contact social et l'intimité familiale. Qu'il donne sur l'un plutôt que l'autre augmentera la tension entre (voisins ?) et l'attention à y porter est d'autant plus importante.

Dans une approche relative aux contacts sociaux, le seuil est le lieu du premier visuel, des salutations et des adieux. Lorsque la porte d'entrée est opaque et les murs qui l'entourent ne permettent aucune visibilité, le contact se fait lorsque la porte est ouverte. L'habitant peut faire confiance et l'ouvrir directement, tandis que dans les quartiers plus sensibles, une petite chaîne laisse 5 cm pour échanger quelques mots, ou encore, comme dans les logements de Avenue Philippe Thomas où la majorité des locataires demandent à voix haute qui se trouvent de l'autre côté de la porte, même si celle-ci donne sur un couloir réservé aux locataires de l'immeuble. Mais dans le cas des logements donnant directement dans l'espace public, la porte d'entrée apparaît davantage comme barrière nécessaire. Le statut de l'espace public sur lequel donne le logement aura alors toute son importance.

a) *Maison porte-sur-rue*

Rue Quatre-vents, Molenbeek Saint-Jean

(i) *Entrée*

Le projet se situe dans un quartier dense et est en vis-à-vis avec des barres de logements sociaux type grands ensembles (fig.30). Les seuils extérieurs sont très neutres et les portes sont opaques. En effet, il existe une telle tension entre les deux pôles qu'une réconciliation douce n'empêcherait pas le conflit entre celles-ci. L'hostilité de la rue ne semble pouvoir être apaisée que par une porte opaque.

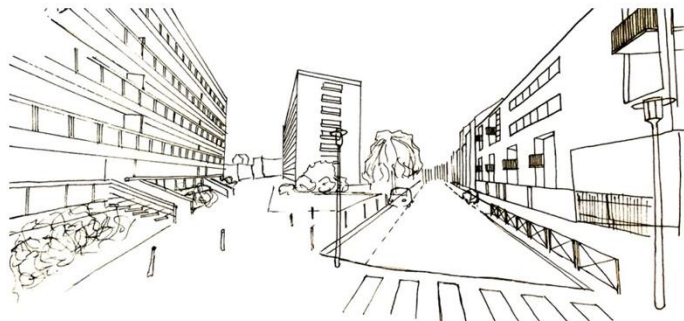


Fig.30 : Rue Quatre-vents

Néanmoins, un œil permettant de contrôler les invités semble souhaitable. Ces seuils extérieurs ne sont pas du tout investis (fig.31, 32) de par le statut de la rue très fréquentée et de la population du quartier mais aussi car n'il y a aucun dispositif architectural permettant l'appropriation du «stoep». Cette réflexion, évoqué par Herman Hertzberger et Aldo van Eyck dans la notion de seuil (in-between) et par Sambeek et van Veen avec les tables à fleurs, décrit l'idée que le trottoir est une zone de transition entre le domicile et la rue. Un lieu où se nouent des rapports sociaux mais où l'apparence de la rue est fortement déterminante.



Fig.31

D'après les auteurs susmentionnés, l'entrée de son logement passe par l'appropriation du seuil et la largeur idéale semble être de 1,20m. Cette largeur est, en effet, suffisante pour poser quelques fleurs, un paillason ou une petite chaise en été sans risque d'appropriation par, ce que Veschambre appelait, rappelons-nous, la détention exclusive par, par exemple, la pose d'une clôture.



Fig.32



Fig.33 : Rue Préau

Cependant les logements Avenue Préau à Ixelles sont également des maisons type porte-sur-rue mais se trouvent dans une petite ruelle sans issue (fig.33). Le rapport entre le logement et son extérieur s'est voulu beaucoup moins hermétique puisqu'une grande baie vitrée longe la porte d'entrée et donne vue directement dans le logement.



Fig.34, 35

Ce dispositif permettait au contraire une certaine perméabilité et une continuité entre intérieur et extérieur. La plupart du temps, du bricolage a été fait avec des planches et des tissus pour briser la vue (fig. 34 à 37). Parfois des rideaux semi transparents ont été placés qui laisse quand même visible l'intérieur de la maison. J'ai remarqué que les maisons toute propres et bien rangées étaient celles qui laissent entrevoir l'intérieur depuis le seuil de la porte et les maisons les plus désordonnées essayent de se protéger du regard d'autrui. Les habitants de ces maisons veulent décider que seules les personnes qu'ils laissent entrer chez eux peuvent voir leur appartement. Néanmoins un petit décrocher dans la façade permet l'appropriation de ce « stoep » (paillason, vélos, plantes, ...).



Fig.36, 37

(i) *Abords et vues*

Rue Quatre-vents, Molenbeek Saint-Jean

Un des dispositifs est de jouer sur la différence de niveau entre le logement et la rue (fig.38). Cette différence d'un demi niveau permet de trouver un équilibre entre interactions et intimité. La fenêtre est alors plus haute et les regards extérieurs ne donnent pas horizontalement dans le logement mais sont dirigés vers le haut. Cela réduit le champ de vision à l'intérieur. L'occupant peut alors « choisir » lorsqu'il sera vu et lorsqu'il ne le sera pas. On favorisera néanmoins les pièces de séjour en façade à rue plutôt que les chambres pour éviter la rencontre de l'espace intime directement avec l'espace public ; ces deux sphères, à l'opposé l'une de l'autre, sont très conflictuelles.



Fig.38: Rue Quatre-vents

Avenue Préau, Etterbeek

Pierre Blondel a joué sur la végétation pour donner de l'intimité au logement (fig.39). En plus du renfoncement dans la façade, une grande plante permet de refermer le seuil déjà partiellement opéré par ce dispositif. Malgré qu'il s'agisse d'une rue sans issue, les baies vitrées sont tellement grandes que la végétation permet de limiter les regards pouvant pénétrer dans le logement. Mais comme vu précédemment, il semblerait que ce dispositif ne soit pas suffisant.

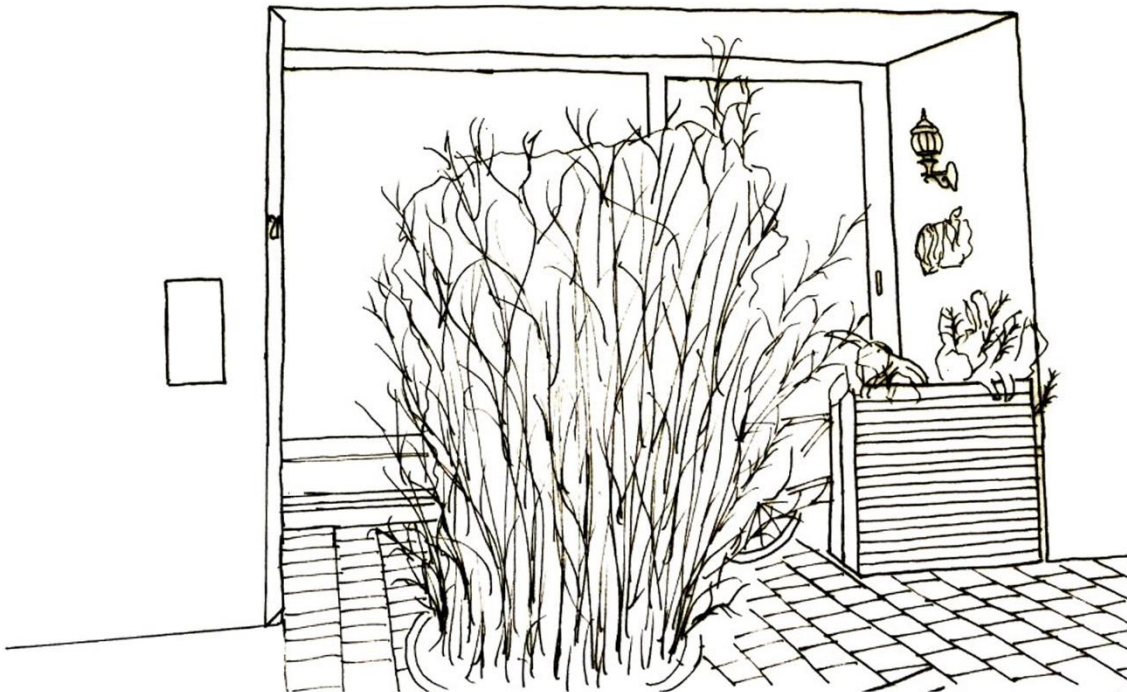


Fig.39: Avenue Préau



b) *Immeuble collectif*

vi. Abords et vues

Une des difficultés dans les immeubles collectifs sont les rez-de-chaussée car ceux-ci ont une proximité plus importante avec la rue. Une solution parfois mise en place est d'y placer des fonctions commerciales mais cela réduit l'investissement de la rue par les habitants. La rue est alors habitée uniquement durant les heures d'ouverture et par des personnes pouvant appartenir à l'ensemble du quartier. En dehors de ces heures, le passant longe des façades lisses et mortes. Les exemples les plus emblématiques sont la chaussée d'Ixelles ou la rue Neuve.

Placer des logements au rez-de-chaussée demande donc la mise en place de certains dispositifs afin de préserver l'intimité et le sentiment de sécurité des occupants tout en permettant, si pas une continuité, la possibilité de l'habiter quel qu'en soit le degré. En effet, par effet de contre-exemple aux deux chaussées citées ci-dessus, une simple fenêtre donnant sur l'espace public est déjà une certaine forme « d'habiter la rue ».<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Moley, *Les abords du chez-soi*.

Rue Bruyn, Neder-over-Heembeek

Dans cette même idée de définition de la limite et d'éviter le flou du vide entre porte de l'immeuble et la rue, Pierre Blondel a placé des rangements vélos translucides en bordure de la route. Ces boxes délimitent un entre-deux vu comme la notion de seuil (in-between de Aldo van Eyck), d'entrée dans l'espace de la communauté d'une part, par le changement de moyen de transport, et d'autre part, par la barrière visuelle d'une structure perméable (fig.41)

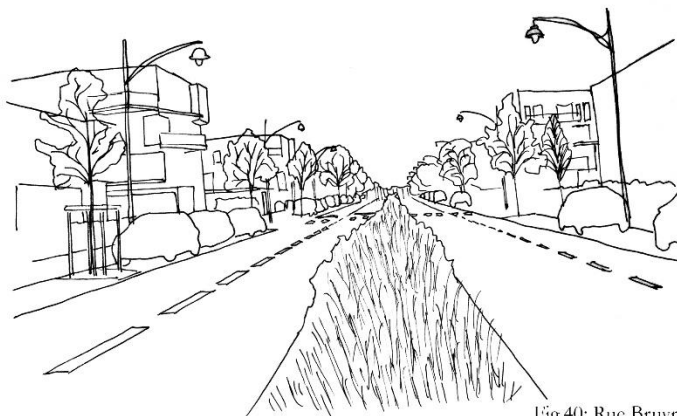


Fig.40: Rue Bruyn

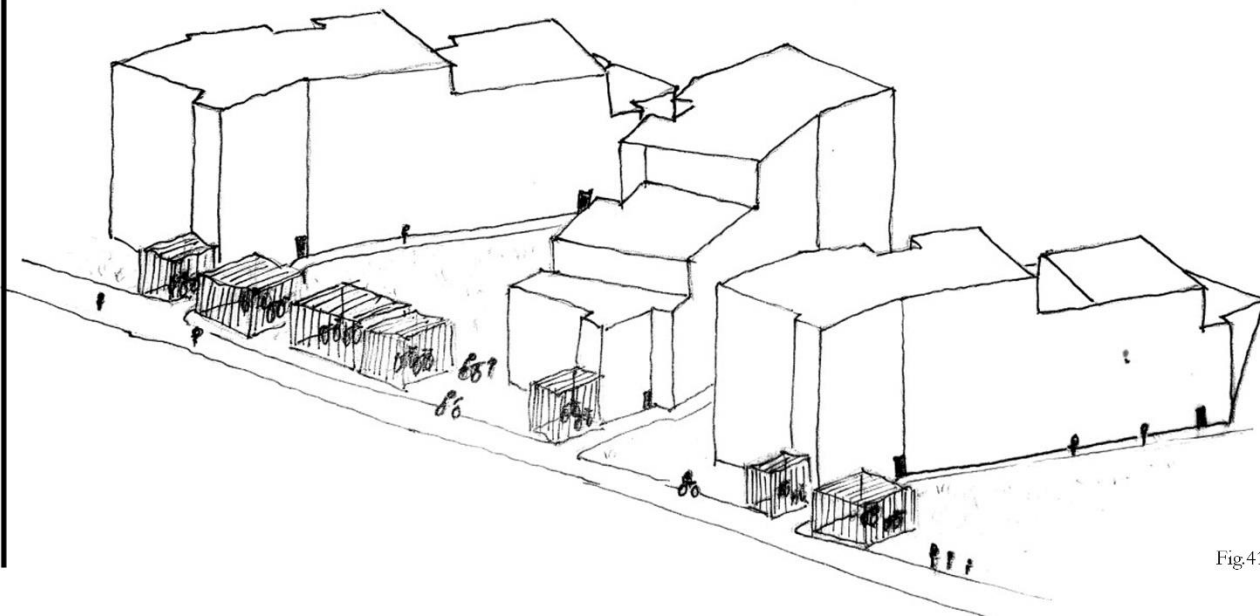


Fig.41

Avenue Philippe Thomas, Bruxelles-Centre



Fig.42: Avenue Philippe Thomas

Un autre dispositif consiste à placer des jardinets de logements au rez-de-chaussée. Ceux-ci semblent très appréciés car associent les avantages de la maison privée et du complexe collectif (A. Morel, 2005).

Néanmoins, bien que l'usage paraisse semblable aux jardins coté intérieur, l'appropriation de ceux-ci sera différente. En effet, on y laissera moins facilement du matériel de valeur et il m'a été confié que la clôture était souhaitée plus haute (Tém.6). La distance mise en place par le jardin fait office de cet espace tampon et apporte le sentiment de sécurité nécessaire à la vie en rez-de-chaussée en milieu urbain (fig.43).

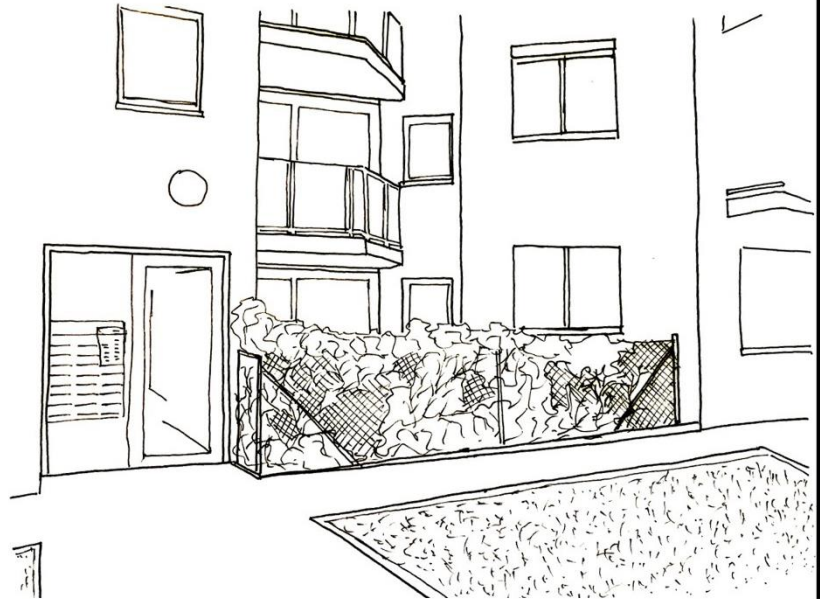


Fig. 43



## V. Conclusion

Après cette analyse, on remarque que pour chaque transition, des dispositifs peuvent être mis en place mais que le choix de ceux-ci dépendra du type de transition souhaitée. Il s'agit de placer le curseur entre rupture et continuité à sa juste place pour permettre l'intimité et la sociabilité.

Dans la transition du milieu intime au familial, il semble que la rupture est plutôt souhaitée. La présence de portes et de sas a pour but de séparer et d'isoler. Les maîtres d'ouvrage et les architectes semblent l'avoir compris et la gestion de cette transition semble être correctement opérée de manière générale.

Cependant, tandis que les espaces partagés semblent bien avoir été étudiés par la notion de seuil, les lieux collectifs, eux, restent défailants dans les cas d'étude analysés. Bien que, comme nous l'avons vu, cette notion ne soit pas toute nouvelle, la mise en pratique ne semble pas si évidente. L'information et la communication sont des piliers du bon fonctionnement mais aussi la présence d'un gestionnaire. Cela prouve que, malgré la bonne volonté de l'architecte, certaines choses (aspects) restent indépendantes de lui et c'est là que se trouve la limite de celui-ci par rapport aux mœurs, habitudes et cultures.

La transition qui m'apparaît actuellement la moins aboutie, ou comportant encore le plus de problèmes, est celle en lien avec l'espace public. Il s'agit d'un espace complexe, prenant en compte un ensemble d'individus et donc une multitude de bulles gravitant autour de chacun. Cette dernière étant relative à la culture, mais aussi à la personnalité de chacun, il semble impossible de faire une généralité. Le nombre infini de scénarios implique un facteur d'imprévisibilité, qui a pour conséquence qu'un dispositif peut très bien fonctionner dans une situation, et très mal dans une autre.

La conception récente et donc la prise en compte de ces notions de transition, de seuil, d'espace intermédiaire, dès la conception, le talent et l'implication de leur architecte, fait de ces cas d'études, des logements privilégiés. L'intérêt de ces cas d'étude a été de prouver que malgré une étude approfondie et une attention particulière, les relations sociales restent indépendantes et singulières à chaque culture ou chaque communauté. L'architecte, par son ultra connaissance spatiale, pense souvent que transformer l'espace est un moyen d'agir sur les relations sociales. Comme l'a dit Le Corbusier : « un bon urbanisme permet de faire l'économie d'une révolution (sociale) ». Cela veut dire qu'un espace bien conçu pourrait forcément entraîner les comportements souhaités des usagers.

Néanmoins, cela est sans compter le caractère imprévisible des relations sociales. En effet, bien que des spatialités puissent encourager certaines pratiques et tenter de favoriser certaines interactions sociales, il semble que le social prime toujours sur le spatial. Cependant, si ce dernier entrave certaines pratiques, l'homme détournera la fonction par l'usage pour se l'approprier.

« On ne peut choisir entre individualisme et collectivisme, il faut entrevoir un Tiers dont la conception ne ramène ni à l'un ni à l'autre, ni à un accommodement entre les deux mais à la tension qui en résulte »<sup>23</sup>  
(Buber, 1992, p113)

---

<sup>23</sup> Martin Buber, *Le problème de l'homme*, Editions Aubier (Paris, 1992).





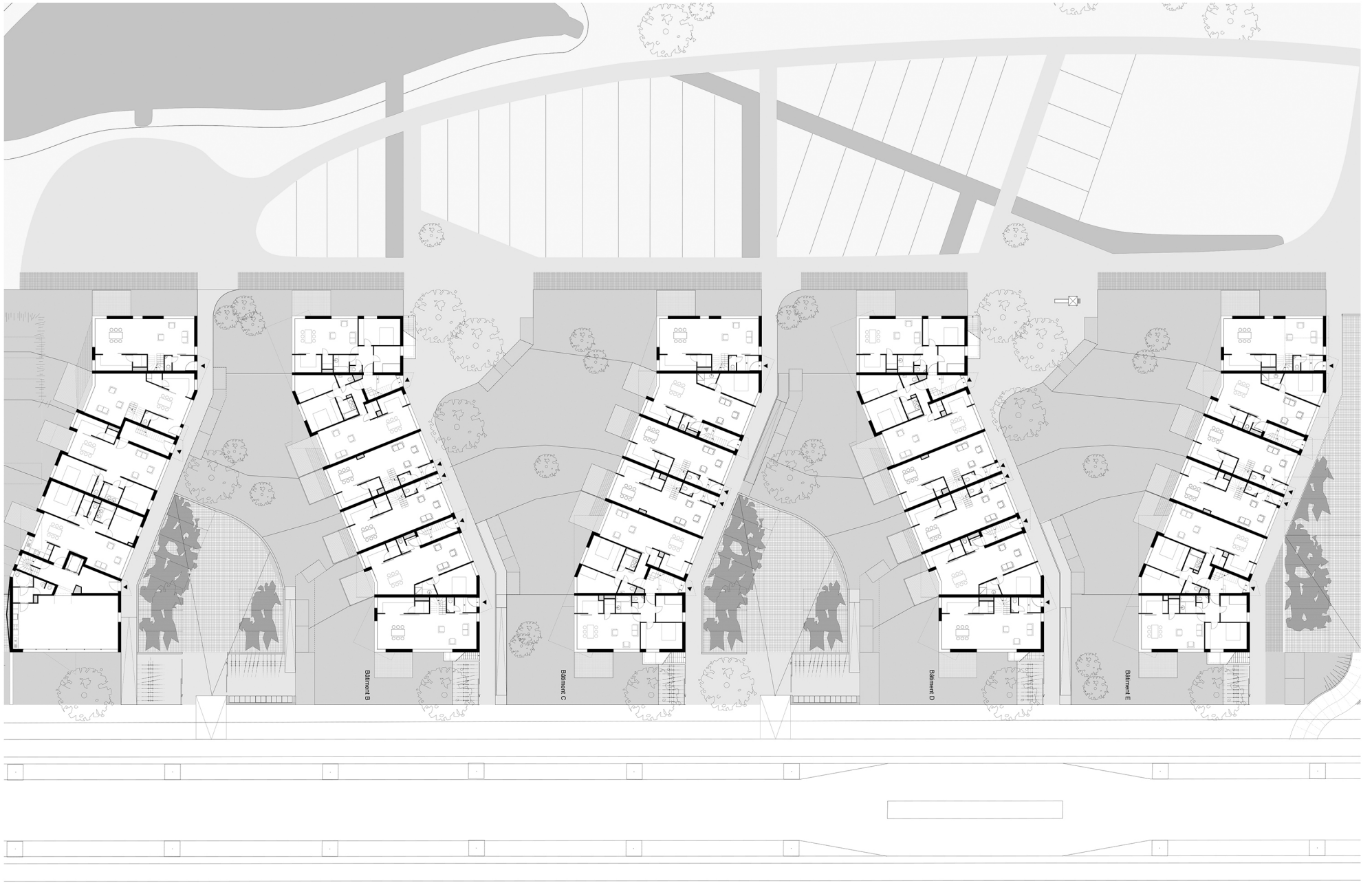
VI. Annexes

A. Plans

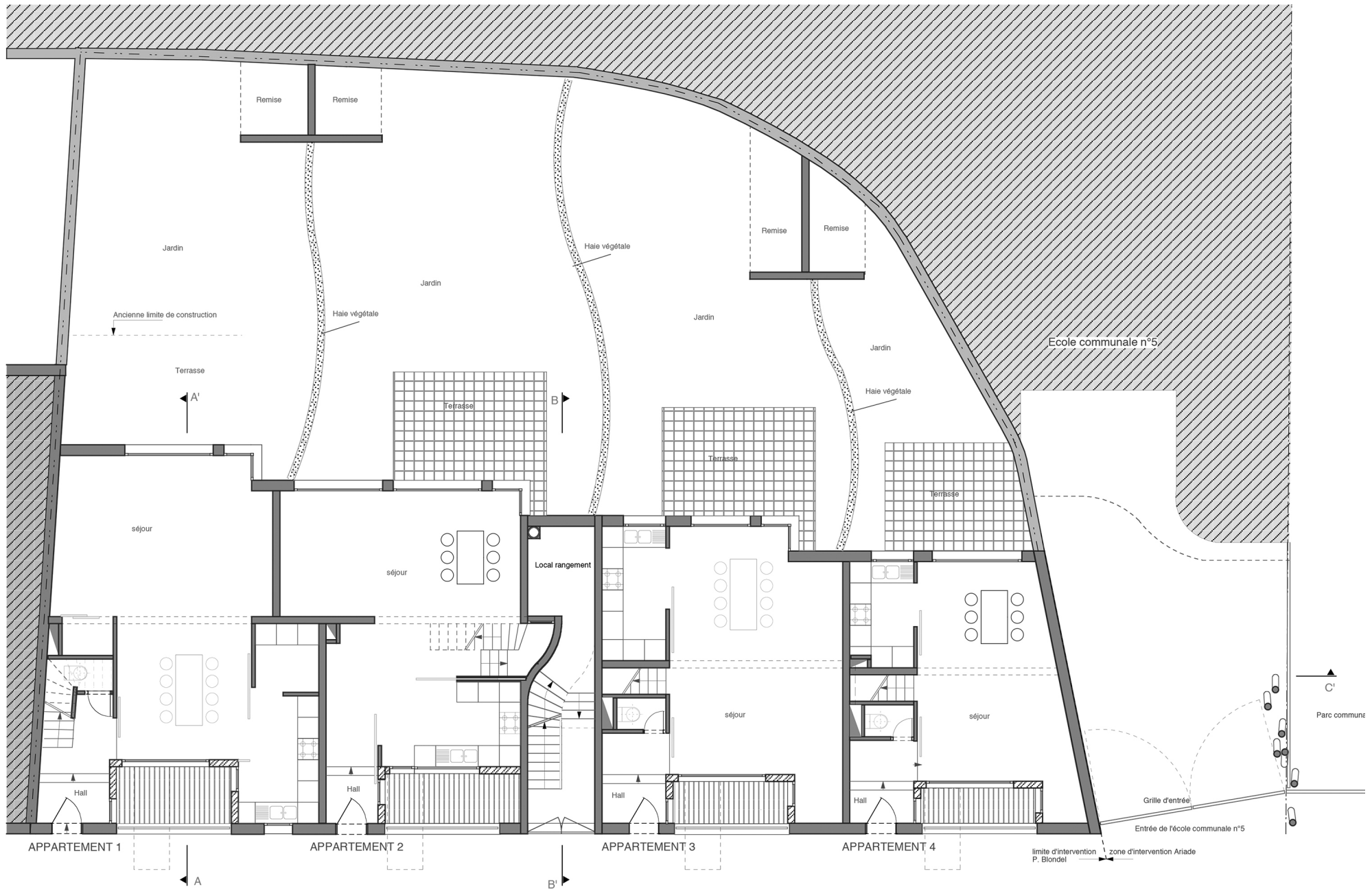
1. *La Savonnerie Heymans – Gilles Debrun – Plan RDC*



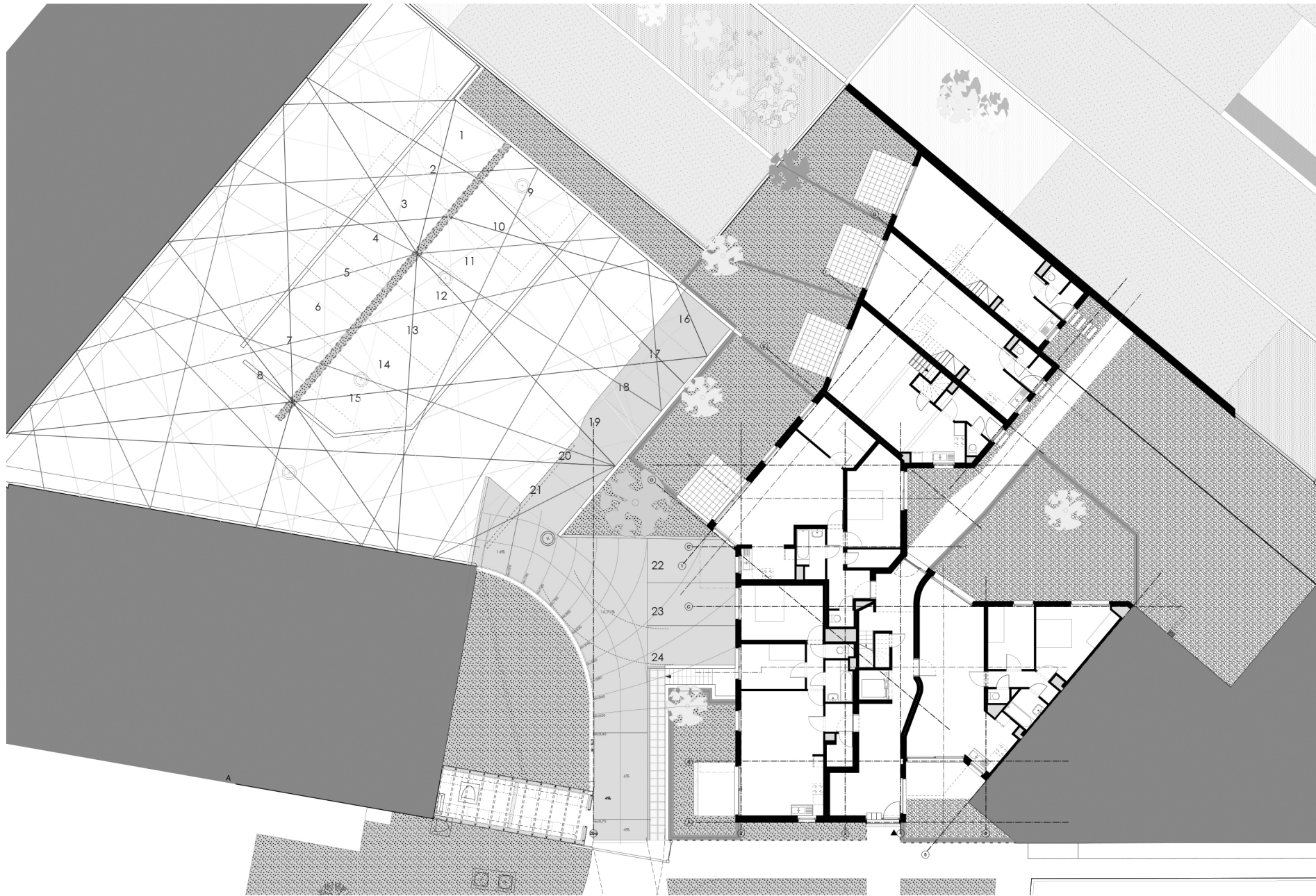
2. Rue Bruyn – Pierre Blondel – Plan RDC



3. *Rue Quatre-vents – Pierre Blondel – Plan RDC*



4. *Avenue Philippe Thomas – Pierre Blondel -Plan RDC*



## B. Interviews

## Rue Quatre-vents – Molenbeek Saint Jean

1. *Témoignage n°1*

## LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Nous sommes 7 pour 5 chambres. Les 4 premiers sont les nôtres et sont grands. Ils ne sont pas toujours à la maison. Les deux derniers sont en bas âge et ont été recueillis. Les plus petits dorment ensemble.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Nous sommes arrivés ici il y a quelques mois. On a attendu longtemps pour avoir ce logement et là, nous avons un bail de 9 ans.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

On aime bien, on entend fort les voisins mais on est une famille nombreuse alors ça ne nous gêne pas trop. Je pense qu'on fait plus de bruit qu'eux (haha). J'aime bien que ce soit en deux étages.

***Je vois que vous avez deux salons, où prenez-vous les repas ?***

Ben là où vous êtes assise ! Sinon, il y a une petite table pour deux personnes dans la cuisine. On est rarement 7 à la maison, les enfants ont leurs activités mais quand on reçoit la famille on mange ici, sur la banquette.

***Avez-vous effectué des changements ?***

On a mis cette petite cloison entre les deux salons, ce n'était pas cher et comme ça quand les enfants regardent des dessins animés on peut discuter ici. Et puisqu'elle est en verre on peut quand même les surveiller.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Rien je l'aime bien comme ça, c'est grand.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Mon mari et moi on aime bien le jardin mais les enfants sont souvent dans leur chambre. Il y a beaucoup de travail dans le jardin, les anciens ont laissé tout à l'abandon.

## BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Non, on ne connaît pas vraiment les voisins. On en a vu quelques uns un jour parce qu'il y a eu un problème avec les compteurs donc je me suis retrouvé à la cave avec l'homme du 1<sup>er</sup> étage.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non, il n'y a rien comme ça, on a tout dans la maison.

## QUARTIER

### ***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Moi j'aime bien le quartier. Je ne comprends pas pourquoi les belges ils partent. Il n'y a pas de problème, tout le monde se connaît dans le quartier. Mon fils a des copains juste en face, c'est pratique comme ça il ne doit pas aller trop loin. C'est calme et les gens sont respectueux, c'est pas comme dans d'autres quartiers.

### ***Comment vous déplacez-vous ?***

A pied, on trouve tout tout prêt.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

## 2. Témoignage n°2

## LOGEMENT

### ***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Il y a deux chambres pour 4 personnes : deux adultes et deux enfants dont un enfant autiste de 15 ans.

### ***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Nous sommes ici depuis juillet 2018.

### ***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

J'adore le salon. Il est super lumineux et pour 4 personnes c'est l'idéal. Parce que ce n'est pas toujours facile avec un enfant handicapé. Mais là, c'est bien.

### ***Avez-vous effectué des changements ?***

Non, pas de changement.

### ***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Je ferais la cuisine un peu plus grande comme ça je pourrais la fermer. La quand je la ferme, je me sens oppressé. Mais bon je la ferme que quand il y a des invités parce que sinon je dois surveiller mon fils (handicapé).

### ***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Le salon qui donne sur le jardin. C'est lumineux et vert. On ouvre la fenêtre en été et on peut sortir dehors.

### ***Utilisez vous souvent la terrasse située côté rue ?***

Oui parfois mais pas trop souvent. Puisqu'on a un jardin, je préfère aller dans le jardin. Devant, tout le monde nous voit.

## BATIMENT

### ***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Non, je ne connais personne du bâtiment

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non, il n'y a rien.

#### QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Normal, il y a beaucoup de gens de notre communauté (Marocain).

***Comment vous déplacez-vous ?***

A pied ou en tram. Il y a beaucoup de magasins. Un bus spécial vient déposer notre fils après l'école.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Rue Bruyn – Neder-over-Heembeek

### 3. *Témoignage n°3*

#### LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Nous sommes 4 personnes pour 2 chambres : 1 adulte et 3 enfants. Les deux garçons dorment ensemble et moi, soit je dors avec ma dernière soit je dors dans le salon.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Cela fait 6 ans et 3 mois que je suis ici avec mes enfants

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

J'aime bien. Les espaces sont grands, je peux parfois recevoir la famille. Je n'ai pas d'espace pour la machine à laver donc elle est dans le couloir. Mais ça va je mets des trucs dessus du coup.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non je n'ai rien changé.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

La cuisine j'aimerais bien la fermer. Quand je cuisine des plats, ils doivent cuire longtemps, j'ai des grandes casseroles sur le feu et j'aime pas que les enfants y aient accès. Je voudrais bien la fermer.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

C'est le salon, Je ferme les rideaux parce qu'il y a beaucoup de soleil mais j'aime bien être ici (salon). Je regarde la télé ou je fais le ménage.

BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Je connais un peu les voisins mais pas beaucoup. Je pense qu'il y a des réunions de locataires mais je n'ai jamais été. On s'entend bien.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Oui, il a une salle pour les enfants qu'on peut réserver. Je pense que c'est pour les anniversaires et les choses comme ça.

QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Le quartier est calme, il y a un parc pas loin.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En bus ou à pied.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Ma fille va dans une école spécialisée mais on peut aller à pied, sinon les autres prennent le bus. Ils sont grands alors ils vont tout seuls. Pour faire les courses, je pourrais aller à pied mais avec les sacs c'est compliqué alors parfois je vais dans la voiture d'amis à moi.

4. Témoignage n°4

LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Il s'agit d'un studio et je vis seule. Mon compagnon vient parfois mais il n'habite pas ici.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Je suis ici depuis 2012.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

C'est pas très grand mais ça va.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non pas vraiment. Juste la sonnette qui marchait pas donc j'ai demandé qu'ils la réparent

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Le triple vitrage. Dès qu'il y a du soleil, il fait étouffant. Heureusement qu'il y a la terrasse. En été je laisse tout ouvert sinon je sais plus respirer. Ou sinon, je garde les rideaux fermés. J'aimerais bien aussi un ascenseur parce que trois étages avec les courses c'est fatigant. En plus j'ai mal au dos.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

La cuisine, j'adore être dans ma cuisine et cuisiner. C'est lumineux.

#### BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Je sais qu'il y a des réunions des locataires mais j'ai jamais été. Vu que je travaille j'ai pas le temps d'y aller. Je connais les gens du palier, la petite dame à droite elle est gentille. Elle me fait des petits plats de temps en temps. A gauche ce sont des arabes, je les vois pas beaucoup mais ils sont gentils.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Il y a un jardin dehors mais j'y vais pas, quand je rentre du travail je suis trop fatiguée et puis c'est pour les enfants.

#### QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Bien, c'est calme.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En bus

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Il n'y a pas beaucoup de magasin proche. Il faut prendre le bus, le 53 ou le 47, pour aller faire les courses. Je travaille à la ferme et là je vais à pied.

### 5. *Témoignage n°5*

#### LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Il y a deux chambres pour 4 personnes : 2 adultes et 2 enfants en bas âge.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Ça fait 8 ans qu'on est dans le quartier.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Ah j'aime bien, je le trouve super lumineux et spacieux. J'adore la cuisine, je la laisse toujours ouverte.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Nous pas vraiment, on a juste rendu un les gardes corps de la terrasse opaque. Comme je suis d'origine musulmane, j'aime pas que les voisins me voient et comme ça je peux bronzer tranquillement l'été. J'aime bien aussi sentir le vent dans mes cheveux. Donc mon mari a mis un tissu opaque.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Ce serait bien d'avoir un ascenseur parce que quand je vais faire les courses je dois attendre que mon mari rentre pour monter les sacs. Sinon je dois laisser mes deux enfants seuls soit dans la voiture soit en haut. Puisque le plus petit n'a que 8 mois je veux pas prendre le risque. C'est pas très pratique. Sinon je trouve ça bien d'avoir fait des logements passifs mais je pense qu'un double vitrage aurait été suffisant. Le triple vitrage c'est trop. On étouffe en été et on a vraiment froid en hiver. On a même du acheter un petit chauffage électrique sinon les enfants tombent malades. Pour la salle de bain, elle est pas très bien agencée. Elle est grande c'est pas ça le problème mais on arrive pas à mettre des meubles. Mon mari à du couper une étagère pour pouvoir la mettre en dessous de l'évier sinon ça ne passait pas avec les tuyaux.

***Il y a beaucoup de caisses dans le couloir, manquez-vous d'espace de rangement ?***

Oui désolé pour le désordre. On avait plus de place pour tout ça, c'est mon mari qui doit les descendre pour les donner. Je lui demande depuis des mois mais vous savez, il est très occupé.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Mmh... C'est le salon. Vu que j'ai arrêté de travailler, je passe beaucoup de temps ici. Je ferme tous les rideaux pour pouvoir regarder la télé sinon j'ai trop de reflets.

## BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Je connais un peu les deux autres du palier mais je suis assez casanière. Je cherche pas vraiment à rencontrer les autres. J'en ai pas besoin, j'ai déjà ma famille et mes amis à Neder.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Avec les enfants je peux pas aller aux réunions et puis j'en ai pas vraiment envie. On dit qu'il y a une salle mais je ne sais même pas où elle est. Je vais jamais dans le jardin parce qu'il y a rien à y faire. Du coup je vais au parc avec les enfants, là il y a des jeux pour eux. Et moi je retrouve des copines aussi.

## QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

J'ai toujours vécu près de Neder donc je connais tout. C'est ça que j'aime bien. Et puis c'est calme, c'est pas comme le centre-ville avec toutes les voitures.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En voiture.

***Où vont les enfants à l'école ? Ou allez-vous faire vos courses ? Combien de temps de votre logement ?***

On va au supermarché à côté en voiture. Les enfants sont encore avec moi.

Avenue Philippe Thomas – Bruxelles-Nord

6. *Témoignage n°6*

Ma maman ne parle pas français. On est Turc et elle ne fait rien en dehors de la maison donc elle n'apprend pas le français. Je (le fils) vais traduire les questions.

## LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

On est 4 personnes et il y a 2 chambres : une chambre avec mes parents et une chambre pour mon frère et moi.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

C'est bien, elle aime bien.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non, pas vraiment

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Elle préférerait que la cuisine soit fermée. Et pour le jardin côté rue, elle demande si vous pouvez demander à l'architecte de mettre des grilles un peu plus hautes comme chez le voisin.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Elle adore s'asseoir à la table et regarder dehors (côté rue).

## BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Elle ne connaît personne parce qu'on est les seuls Turcs dans l'immeuble et elle ne sort pas beaucoup.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non il n'y a rien.

## QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Moi (le fils) j'aime bien, je vais au foot et à l'école. J'ai mes copains ici.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En tram, il y a le tram « thomas » juste au bout de la rue. Sinon on est à coté de la Gare du Nord et là il y a plein de truc ??? truc ou turcs ??

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? Combien de temps de votre logement ?***

Il n'y a pas grand-chose dans les rues ici, on va au Lidl ou Aldi. Faut aller en tram. Moi je vais au parc Gaucheret, c'est juste à côté.

7. *Témoignage n°7*

LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

On est 5 personnes pour 2 chambres : 2 adultes et 3 enfants (7, 5 et 2 ans). Les deux plus grands dorment ensemble et la dernière dort avec nous pour l'instant.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

On est ici depuis fin 2015.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Il est bien, ce serait bien d'avoir une chambre en plus.

***Je vois que vous avez beaucoup de choses sur votre balcon, y allez-vous parfois ?***

J'y vais pour pendre le linge, sinon j'y vais pas trop parce qu'elle est remplie de choses. Avec les enfants on accumule pleins de choses et puis on sait plus où les mettre. On aimerait bien avoir des armoires comme les autres de l'autre côté, je sais pas nous on en a pas.

***Est-ce que vous m'autorisez à prendre une photo ?***

Mmh je sais pas, vous allez faire quoi avec ça ? Bon ok mais vous ne direz pas qu'elle a été prise dans cet appartement ?

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non, on a rien fait.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

Je sais pas.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

C'est le salon, on est bien ici.

BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Je connais quelques familles qui viennent du même pays que nous dans l'immeuble. De temps en temps, elles viennent ici ou moi je vais chez elles. Elles sont pas à cet étage-ci.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non, on a pas des choses comme ça. Enfin je crois pas.

QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

C'est un peu dangereux, il y a eu des problèmes de sécurité dans l'immeuble. On va parfois au parc juste à côté.

***Comment vous déplacez-vous ?***

A pied, en métro ou en tram.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? Combien de temps de votre logement ?***  
L'école des enfants est tout près donc on va à pied mais moi je prends le métro parce que je travaille loin.

## 8. *Témoignage n°8*

### LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Alors nous sommes 6 personnes pour 4 chambres : 2 parents et 4 enfants principalement post adolescents.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Ça fait 4 ans qu'on est là.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Il est bien, heureusement qu'on est pas tous là tout le temps parce qu'on se marcherait un peu dessus. Mais je suis plus ici pour l'instant de toute façon.

***Comment utilisez-vous votre terrasse ? Y allez-vous régulièrement ? Utilisez-vous l'armoire ?***

Mmh... non moi j'y vais pas souvent. Mon petit frère joue au foot parfois quand il a la flemme de descendre jusqu'en bas. Mais oui on y a mis des boissons comme ça elles restent au frais (haha) non sinon je crois papa à des outils là-dedans et il y a le vélo dehors aussi.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Mmh non je pense pas.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Moi (fille) c'est ma chambre. J'y suis beaucoup parce que parfois il y a plein de bruit dans le salon.

### BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Non je connais pas grand monde, il y a pas beaucoup de jeune c'est surtout des enfants.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non je pense qu'il n'y a rien. Il y a quelque chose ?

### QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Il n'y a rien dans le quartier. Même pour manger, il n'y a qu'un kebab près du parc mais c'est tout. Et sur la place au bout de la rue, il y a que des fumeurs de joints ce n'est pas un bon endroit. Ça ne m'intéresse pas de rester ici, ce ne sont que des mauvaises fréquentations.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En transport. Je prends le tram à l'arrêt Thomas et puis à Gare du Nord je peux aller partout.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? Combien de temps de votre logement ?***

Mon frère va beaucoup au parc à Gaucheret pour jouer au foot. Sinon il va à l'école en transport.

9. *Témoignage n°9*

LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Nous sommes 4 personnes pour 2 chambres : deux parents et 2 enfants dont un de 27 ans (interrogé) et un de 7 ans.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Ça fait 6 ans qu'on est ici.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Il est bien, le salon est grand. C'est pratique parce qu'on a pu mettre notre grand salon marocain.

***Avez-vous effectué des changements ?***

On a changé l'évier parce qu'il était vraiment vieux mais du coup on a du gardé l'ancien sur la terrasse.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

La ventilation fait beaucoup de bruit et sinon ah oui j'aurais préféré que les chambres ne soient pas collées. Pour l'intimité je trouve que c'est mieux. La cuisine, ce serait mieux si elle était fermée aussi. Pour les odeurs et les bruits en tout cas.

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

C'est ici, sur le canapé près de la cuisine, à côté de la télé. L'autre salon c'est quasiment seulement quand on reçoit la famille. Sinon on mange et on regarde la télé ici.

BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Je suis sorti avec une voisine mais ça s'est mal fini du coup maintenant j'évite les gens de l'immeuble (haha). Non mais franchement je ne connais pas grand monde. J'ai mes potes qui ne sont pas dans le quartier.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Non, je pense pas.

QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Il y a pas grand-chose à faire et les gens d'ici ne m'intéressent pas. Ce sont des petits jeunes qui font que trainer dans le quartier. Ils ne font rien de leur vie.

***Comment vous déplacez-vous ?***

En transport

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Il y a juste à la salle de sport où je vais à pied.

10. *Témoignage n°10*

LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Il y a 4 chambres pour 7 personnes : deux adultes (interrogé) et 5 enfants.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Ça fait 6 ans que nous sommes ici.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Il est bien, on est très bien ici.

***Vous avez deux chambres qui donnent directement dans le salon, cela pose-t-il un problème ?***

Ah non pas du tout ! Il y a des portes donc ça va. C'est notre chambre et on va se coucher le plus tard donc personne n'est dérangé.

***Avez-vous effectué des changements ?***

J'ai juste placé des rideaux entre la cuisine et le salon pour pas que les invités voient le désordre quand je cuisine. Je trouve pas ça joli de voir dans une cuisine. J'aurais préféré qu'elle soit fermée avec une porte.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

La cuisine

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

Le salon quand on se retrouve en famille. On s'assied tous sur les banquettes et on mange tous ensemble.

BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Oui je connais beaucoup de voisins. On s'entend tous très bien, c'est comme une grande famille ici.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

C'est un chouette quartier. Il y a des réunions de locataires sur la place juste à côté et le mercredi il y a le marché.

***Comment vous déplacez-vous ?***

A pied beaucoup et en transport

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Les enfants vont à différentes écoles mais tous y vont en transport.

La Savonnerie Heymans – Bruxelles-Centre

11. *Témoignage n°11*

LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Il y a 2 chambres et nous sommes 4 : Les deux enfants dorment ensemble.

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

On a emménagé il y a quelques mois ici.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Il est très bien. J'aime beaucoup le salon et la terrasse. Ils sont très lumineux.

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non, rien de spécial.

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?***

***Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

J'aime bien la cuisine. Elle donne sur la terrasse alors je peux regarder les enfants qui jouent, qu'ils soient dans le salon, salle à manger ou terrasse.

BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

J'ai croisé quelques personnes dans la cour et les autres locataires ont l'air très gentils, je pense que les enfants vont se plaire ici. Il y a plein de jeux et d'activités.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Oui, il y a un lavoir juste là au coin et un jardin derrière avec des poules et un potager.

QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Il y a pas mal de magasins et au centre-ville tout est proche. Vu qu'il y a un porche on ne se sent pas du tout en ville.

***Comment vous déplacez-vous ?***

A pied ! Je peux faire quasiment tout à pied.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? A combien de temps de votre logement ?***

Les enfants vont à l'école à deux rues d'ici donc on va à pied et les courses on les fait au supermarché, avec le cabas, je peux y aller à pied.

12. *Témoignage n°12*

## LOGEMENT

***Combien de chambres dispose le logement et combien de personnes vivent dedans ?***

Nous sommes 5 personnes pour 3 chambres. Chacun à sa chambre donc c'est très bien

***Depuis combien de temps vivez-vous dans ce logement ?***

Ça fait 3 ans que nous sommes dans cet appartement.

***Que pensez-vous de votre logement au niveau de la disposition des pièces ?***

Je le trouve très bien, l'architecte à très bien fait ça (haha).

***Avez-vous effectué des changements ?***

Non, rien

***Si vous pouviez changer une chose, laquelle serait-elle ?******Quelle est la pièce ou le lieu que vous préférez et pourquoi ?***

La terrasse, j'y ai mis un canapé et une table comme ça je peux faire de la couture tranquillement quand les enfants regardent un DVD dans le salon. Je peux y aller même quand il commence à faire froid dehors, il fait encore bon avec les vitres.

J'aime bien aussi qu'ils (les enfants) soient en haut, comme ça le matin je ne les entends pas trop tôt.

## BATIMENT

***Connaissez-vous vos voisins ? Où les avez-vous rencontrés ?***

Oui je connais quelques voisins, mes enfants jouent souvent avec les autres enfants dans la cour alors on rencontre quelques parents comme ça.

***Avez-vous des espaces partagés avec les autres locataires ? LCR, lavoir, espace de jeux, ... ?***

Oui il y a une laverie en bas, je n'y vais pas beaucoup mais elle est à disposition, sinon il y a une salle aussi pour les réunions et la cour bien sûr.

## QUARTIER

***Comment trouvez-vous le quartier ?***

Le quartier est très bien, j'ai toujours vécu dans ce quartier alors je connais bien. J'ai ma famille ici alors on peut se voir souvent.

***Comment vous déplacez-vous ?***

Je fais beaucoup de choses à pied.

***Où vont les enfants à l'école ? Où allez-vous faire vos courses ? Combien de temps de votre logement ?***

Il y a beaucoup d'écoles dans le quartier, en Français ou en Néerlandais. Les miens sont en Français parce que c'est trop difficile sinon. C'est juste à côté.





## VII. Bibliographie

- Anfrie, M.-N. (coord.), et O Gobert. « Les chiffres-clés du logement public en Wallonie ». Rapport du Centre d'Études en Habitat Durable, Charleroi, 2016. <http://cehd.be/media/1089/chiffres-cl%C3%A9s-du-logement-public-en-wallonie-2016-final.pdf>.
- Bachelard, Gaston. *La poétique de l'espace*. 11. ed. Quadrige. Paris: Presses Univ. de France, 2012.
- Beaufort, Apolline. « Le seuil: vers une disparition ? » ENSA, 2016. [https://issuu.com/abeaufort/docs/m\\_\\_moire\\_final](https://issuu.com/abeaufort/docs/m__moire_final).
- Bouhnani. Témoignage du concierge de la Savonnerie Heymans. Interview, mars 2019.
- Breviglieri, Marc. « L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public ». De l'aube, 2002.
- Buber, Martin. *Le problème de l'homme*. Editions Aubier. Paris, 1992.
- « Construire ensemble le Grand Ensemble habiter autrement ». Strabic. Consulté le 10 janvier 2019. <http://strabic.fr/Construire-Ensemble-le-grand-ensemble>.
- Damer, Sean, et Linda Hartshorne. « Habitat et réputation. Peur et sentiment de dégoût dans les logements sociaux de Glasgow ». *Déviance et société* 15, n° 3 (1991): 293-99. <https://doi.org/10.3406/ds.1991.1229>.
- Debrun, Gilles. Témoignage de Gilles Debrun. Interview, 2019.
- Denèfle, Sylvette, Sabrina Bresson, Annie Dussuet, et Nicole Roux. « Chapitre V. L'architecte et les habitants ». In *Habiter Le Corbusier : Pratiques sociales et théorie architecturale*, 247-95. Le sens social. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015. <http://books.openedition.org/pur/12490>.

- « Des faits & des chiffres ». Consulté le 5 janvier 2019.  
[http://www.luttepauvrete.be/chiffres\\_logements\\_sociaux.htm](http://www.luttepauvrete.be/chiffres_logements_sociaux.htm).
- Eleb, Monique, et Anne-Marie Châtelet. *Urbanité, sociabilité et intimité: des logements d'aujourd'hui*. Recherche d'architecture. Paris: Editions de l'Épure : Diffusion, Belles lettres, 1997.
- FAKHRI, Alice. *L'appropriation du logement social*. Lausanne, 2018.
- FEBUL, et BFBUL. « Transfert et mutation dans le logement social », 2015.  
<http://www.febul.be/index.php/communication/documents-utiles/logement/4-transfert-et-mutation/file>.
- « FéBUL (Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement) », s. d. <https://www.febul.be/>.
- Haumont, Bernard, Alain Morel, et Ann-José Arlot, éd. *La société des voisins: partager un habitat collectif*. Ethnologie de la France, cahier 21. Paris: Maison des sciences de l'homme, 2005.
- Hemery, Etienne. « Dessiner et vivre la "pièce en plus" ». EAVT, 2013.  
<http://mes.marnelavallee.archi.fr/mes/072013418.pdf>.
- IRIS MONUMENT. « Ixelles - Cité Volta - - CALUWAERS Joseph », 2015 2013.  
[http://www.irismonument.be/fr.Ixelles.Rue\\_Victor\\_Semet.1.html](http://www.irismonument.be/fr.Ixelles.Rue_Victor_Semet.1.html).
- « La base de données sur le logement abordable - OCDE ». Consulté le 5 janvier 2019.  
<http://www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable.htm>.
- Lefebvre, Henri. *La production de l'espace*. 4. éd. Ethnosociologie. Paris: Éd. Anthropos, 2000.
- LOGEMENT BRUXELLOIS. « Attribution :Logement Bruxellois ». Consulté le 5 janvier 2019.  
<https://logementbruxellois.be/candidat/attribution/>.

- LOIC, Julienne, Christophe Catsaros, et Anne-Marie FEVE. *Construire ensemble, le grand ensemble*. Arles: Actes sud, 2010.
- Marchadour, Manon. « La coursive dans l'habitat collectif contemporain ». Ecole National d'Architecture de Bretagne, 2018. [https://issuu.com/marchadour.manon/docs/manon\\_marchadour-me\\_\\_moire-la\\_cours](https://issuu.com/marchadour.manon/docs/manon_marchadour-me__moire-la_cours).
- Martin, Jean-Yves. « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre ». *Journal of Urban Research*, 2006, Journal of Urban Research édition. <http://journals.openedition.org/articulo/897>.
- Moley, C. *Les abords du chez-soi: en quête d'espaces intermédiaires*. Penser l'espace. Paris: La Villette, 2006.
- Pigeon, Jean Raphaël. « Entre-espace, Les transitions spatiales comme moteur de conception en habitation collective à Rimouski ». Université Laval Architecture, 2013. [https://www.arc.ulaval.ca/files/arc/PIGEON\\_JEAN-RAPHAEL-15.44.011.pdf](https://www.arc.ulaval.ca/files/arc/PIGEON_JEAN-RAPHAEL-15.44.011.pdf).
- POLGAR, Pauline. « Elemental Team, l'architecture constructive », 2008. <https://www.maisonapart.com/edito/autour-de-l-habitat/architecture-patrimoine/elemental-team-l-architecture-constructive-1677.php>.
- RAPOPORT, Amos. *Culture, architecture et design*. Gollion Suisse: Infolio, 2003.
- SEGAUD, Marion, Jacques BRUN, et Jean-Claude DRIANT. *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris: Colin, 2003.
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, et LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. « Citoyenneté et pauvreté », rapport bisannuel - 2017 2016. <http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport9/versionintegrale.pdf>.
- Société du Logement de la Société de Bruxelles-Capitale. bail pour le logement social (s. d.). [http://www.slr.birisnet.be/sites/website/files/annexe\\_contat\\_type\\_de\\_bail\\_a\\_duree\\_determinee\\_fr\\_logement\\_social\\_0.pdf](http://www.slr.birisnet.be/sites/website/files/annexe_contat_type_de_bail_a_duree_determinee_fr_logement_social_0.pdf).

Turner, John F. C. *Le Logement est votre affaire*. Paris: Seuil, 1986.

UNIA. « Discrimination : logement ». Unia. Consulté le 5 janvier 2019.  
<https://www.unia.be/fr/domaines-daction/logement>.